COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

c.P.S. n° 52 (10 frs) 15 avril 1994

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

INFLIGER UNE DÉFAITE DÉCISIVE AU GOUVERNEMENT RPR-UDF, LE GOUVERNEMENT BALLADUR

NOUVELLE DÉFAITE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT BALLADUR

Le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur a subi deux graves défaites politiques en deux mois et demie. La première ce fut l'obligation qui lui a été faite de mettre au rancart la loi Bayrou, laquelle autorisait les municipalités, les conseils généraux et régionaux à financer, au-delà de 10 %, limite qu'impose ce qui reste de la loi Falloux, les investissements des écoles privées à 95 % catholiques. Un puissant mouvement de masse l'y avait contraint : celui qui, partant de la grève des enseignants du 17 décembre 1993, a atteint une ampleur extraordinaire dans la manifestation nationale du 16 janvier où des centaines de milliers d'enseignants, de travailleurs, de jeunes ont submergé Paris.

La deuxième ce fut l'abrogation des décrets instituant les CIP que lui a imposé le mouvement des lycéens et des étudiants des IUT notamment. Ce mouvement s'est situé dans la continuité de celui de la loi Bayrou lequel a culminé dans la manifestation du 16 janvier. Le mouvement des lycéens et des étudiants a déferlé pendant plusieurs semaines jusqu'aux dernières manifestations du 31 mars. Deux mouvements, même combat contre la politique du gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur, contre ce gouvernement.

LE "SÉMINAIRE" GOUVERNEMENTAL DU 30 JANVIER

Le n° 51 de "Combattre pour le Socialisme" a caractérisé la mise au rancart de la loi Bayrou comme étant une *«victoire politique des enseignants, des travailleurs, des jeunes mobilisés et unifiés dans le combat contre la loi Bayrou et donc contre ce gouvernement. Défaite politique de celui-ci»*. Mais ajoutait-il : *«Cette victoire politique n'est pas LA victoire politique sur le gouvernement Balladur, le gouvernement RPR-UDF, ce n'est donc pas SA défaite. Il reste au pouvoir et poursuit sa politique»*.

Rapidement les faits ont démontré la justesse de cette appréciation. Le 30 janvier, Balladur a réuni son gouvernement en "séminaire". A son issue, il a expliqué les mesures prises pour "le soutien de la demande". Les fonds de "participation" qui sont immobilisés, représentent 80 milliards de francs. Ils proviennent de la "participation" des salariés aux bénéfices des entreprises. Ils pourront être "partiellement débloqués par anticipation" pour l'achat de voiture ou le financement de travaux d'entretien s'élevant à plus de 20 000 francs dans les résidences secondaires. Le taux d'intérêt des plans d'épargne-logement seront abaissés de 0,75 %. Une prime de 5 000 francs sera attribuée aux acheteurs d'une voiture neuve qui vendront la voiture qu'ils possèdent si celle-ci a plus de 10 ans. Le plafond d'amortissement des voitures acquises par les entreprises sera porté de 75 000 à 100 000 francs.

PLEIN FEU CONTRE LE PROLÉTARIAT ET LA JEUNESSE

Mais la plupart des mesures prévues sont des applications de la politique de "baisse du coût du travail", de réduction des charges sociales que supporte le patronat, de compression des dépenses de santé. "Le Monde" du 1er février rapporte :

«La mise en application de la loi quinquennale pour l'emploi sera accélérée notamment par la signature rapide des décrets nécessaires. Il a été demandé aux organisations professionnelles et syndicales d'"engager sans délai" la concertation indispensable à l'entrée en vigueur d'une "dizaine" des mesures de cette loi. Le

Premier ministre les réunira à Matignon à la fin du mois de février pour faire le point avec elles. De nouvelles mesures pour l'emploi des jeunes ont aussi été décidées».

Ces "nouvelles mesures" consistent surtout en dégrèvement des charges patronales :

«Les mesures d'urgence prises au printemps 1993 en faveur de l'emploi et de la formation qui devaient arriver à leur terme le 30 juin prochain, seront prolongées jusqu'au 31 décembre (1994) (aide de l'État au chômage partiel, au recrutement d'un apprenti, à l'embauche d'un jeune sous contrat de qualification) (...) Pour inciter à la formation professionnelle des jeunes, les "critères d'examen d'un plan social devront désormais prendre en compte" les efforts de l'entreprise en ce domaine».

Suivent : *"les contrats verts"* auxquels seront consacrés 100 millions de francs supplémentaires. Ce seront des contrats passés par l'État avec des associations reconnues par le ministère de l'environnement, ces associations seront aidées quand elles créeront des emplois ; l'incitation à créer des emplois de gardiens d'immeubles ; l'embauche à la RATP de sept cents personnes ; etc... Ce dernier point illustre de quelles créations d'emplois il s'agit. Le syndicat exécution FO-RATP a fait la mise au point suivante :

«Le syndicat Force Ouvrière de la RATP oppose un démenti à l'annonce faite de création nette d'emplois à la RATP. En fait il s'agit de redéploiement d'effectifs internes à l'entreprise sans aucune nouvelle création d'emplois. 700 suppressions de postes étaient programmées sur les prochaines années dans les secteurs de maintenance, tertiaire, etc... avec un transfert à l'exploitation dans les secteurs de Sécurité, lutte contre la fraude, accueil, etc... Il s'agit donc d'une anticipation».

Le reste concerne *"l'amélioration des comptes sociaux* (qui) *constitue, avec la lutte contre le chômage,* (sic) *la priorité du gouvernement"*, ce qui exigerait un *"livre-blanc... sur l'avenir de la protection sociale — spécialement sur celui de l'assurance-maladie"*. Il s'agirait de *"réfléchir également au problème du financement"*. En tout cas un texte sera déposé à la session parlementaire de printemps qui devrait instituer la *"séparation financière des branches"* et prévoirait que *"le Parlement sera chaque année amené à débattre des objectifs d'évolution de la dépense des régimes obligatoires de protection sociale"*.

LES DÉCRETS INSTITUANT LES CIP

Dans l'immédiat il s'agissait surtout de la mise en application par décrets de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi". Parmi eux ceux qui instituent les "Contrats d'insertion professionnelle". Deux décrets sont publiés au "Journal Officiel" du 24 février. Leur contenu :

«Le CIP prévoit que quand le contrat est assorti d'une formation, les jeunes âgés de 16 à 17 ans ne pourront bénéficier que de 30 % du SMIC minimum porté à 50 % pour les 18-20 ans et 65 % pour les 21 ans et plus. Le CIP prévoit aussi une grande innovation : il pourra aussi être proposé (dans le secteur marchand) à des jeunes de plus de 18 ans dont la formation pourra atteindre jusqu'à bac + 2, sans qu'on leur propose une formation complémentaire, et avec un salaire égal à 80 % du SMIC».

"Libération" du 25 février ajoute :

«C'est donc la grande nouveauté : pour la première fois, le dispositif ne rend pas obligatoire la formation».

La "grande nouveauté" c'est surtout l'institution d'un "SMIC jeune" qui va dans le sens d'une diminution générale des salaires nominaux et le coup porté aux diplômes nationaux. "Le Monde" explique lui que ces décrets : *«étaient donc attendus et avaient d'ailleurs été soumis aux organisations syndicales qui regrettent que le gouvernement n'ait pas tenu compte de leurs réserves* (sic)*»*. La publication de ces décrets a fait scandale parmi les jeunes et les travailleurs. Les dirigeants syndicaux ne pouvaient moins faire que de se prononcer contre "le SMIC jeune". Les dirigeants de l'UNEF-ID ont proposé aux dirigeants des centrales syndicales de se réunir le lundi 28 février, seules ont répondu à cette proposition les directions de la CGT et de la CFDT. Celles de FO, de la CFTC, de la CGC se sont réunies le même jour de leur côté. La direction de la CFDT a aussi participé à cette réunion. Les condamnations par les organisations syndicales du "SMIC jeune" et les demandes de retrait des décrets l'instituant se sont multipliées (UNEF-ID, UNEF-SE, FSU, ex-FEN). Le PS et le PGF l'ont également condamné. A quoi Balladur a répliqué le 2 mars dans un article publié par "Le Monde" (daté du 3) :

«Puis-je enfin rappeler que la création du contrat d'insertion professionnelle a fait l'objet d'une longue discussion au parlement et a été soumise pour avis aux organisations syndicales il y a plusieurs mois déjà».

Mais le mouvement des lycéens et des étudiants a contraint le gouvernement Balladur à abroger les décrets instituant les CIP, lui infligeant une défaite majeure (article suivant de CPS est consacré à suivre ce mouvement).

LE JEU DES APPAREILS SYNDICAUX

Pour infliger cette défaite majeure au gouvernement RPR-UDF, au gouvernement Balladur, le mouvement des lycéens et des étudiants a dû submerger d'énormes obstacles et en premier lieu celui des appareils des organisations syndicales ouvrières et étudiantes, politique dont la "participation", la "concertation" sont des concentrées. Au cours de ces événements du mois de mars, Balladur et ses ministres ont rappelé constamment que la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi" et ses décrets d'application ont été élaborés en "concertation" avec les directions syndicales. Du 3 mars aux lundi 21 et 28 mars, sans compter les innombrables "contacts discrets" (diplomatie secrète), la "concertation" n'a cessé de fonctionner entre le gouvernement et les dirigeants des centrales et organisations syndicales.

Les dirigeants de l'UNEF-ID et l'UNEF-SE ont mis autant d'obstacles qu'il est possible à la réalisation de la grève générale des étudiants, ils se sont refusés à y appeler, ils ont contribué à ce que le mouvement ne s'organise pas, ne se centralise pas à l'échelle nationale, ne se dote pas d'une direction à ce niveau, comme l'avaient fait les étudiants en novembre-décembre 1986. Les dirigeants des centrales ouvrières (FO et CGT), de la FSU et de l'ex-FEN ont également tout fait pour que le mouvement se dissolve, et ne fasse pas sa jonction avec la classe ouvrière. Ainsi de la manifestation du 17 mars à laquelle ils appellent à 15 heures... en omettant d'appeler la classe ouvrière à la grève générale pour y participer ; ainsi de leur "soutien" de "principe" aux manifestations des lycéens et des étudiants.

La direction de la CGT et ses alliés permanents ou d'occasion n'ont pas hésité à utiliser les techniques de la diversion et de la contre-mine. Le samedi 26 mars (alors que dans la lutte pour l'abrogation des décrets instituant les CIP le moment est décisif), les directions de la CGT, de la FSU, de l'UNEF-ID, de l'UNEF-SE publient une déclaration que "L'Humanité" du 28 mars résume de cette façon :

«"La situation exige de donner un nouveau temps fort à une action convergente". Elles soutiennent donc "toutes les initiatives d'ores et déjà décidées, dont la journée du 31 mars, dont elles appellent à la réussite, et elles déclarent que la perspective d'une journée nationale d'action unitaire avec arrêts de travail et manifestations début avril est désormais posée". "Cette journée, poursuit la déclaration, est ouverte à toutes les organisations syndicales et associations pour exiger le retrait du CIP, le droit à la formation et sa reconnaissance, le droit à l'emploi pour tous et des salaires décents". Elles appellent à une réunion unitaire, aujourd'hui, pour arrêter des décisions communes. "L'action de tous doit être puissante et la participation de chaque individu et organisation ne peut être que facteur de succès", conclut la déclaration.»

La date de cette "journée d'action avec grèves et manifestations" est fixée au... 7 avril.

La victoire remportée dans la lutte contre les CIP est aussi une victoire contre la "participation", la "concertation", les appareils syndicaux et leur politique.

PROVOCATIONS

Cette victoire a été remportée en dépit de la provocation politiquement et systématiquement organisée. Qu'au cours de manifestations lycéens et étudiants lancent des pierres et autres projectiles sur les CRS et autres "forces de l'ordre" n'est pas un phénomène nouveau. Quiconque a participé, en mai-juin 68 par exemple, à ce genre de manifestations devrait le savoir. La jeunesse exprime ainsi sa haine de la société, de l'ordre, du gouvernement, de l'État bourgeois. Cette haine était déjà grande en 1968. Elle est forcément encore plus grande aujourd'hui où la décomposition de la société bourgeoise a des conséquences angoissantes pour l'ensemble de la jeunesse, conséquences d'autant plus dramatiques qu'elles atteignent les secteurs de la jeunesse appartenant aux milieux les plus exploités ou sans travail du prolétariat, en ces véritables ghettos que sont les grands ensembles peuplés, notamment d'émigrés. Par contre, il n'est pas dans la tradition des manifestations étudiantes et lycéennes de "casser" systématiquement des devantures, de piller des magasins, de détruire, d'incendier des voitures.

À l'évidence les "casseurs" ont été utilisés pour tenter de discréditer et détruire les manifestations lycéennes et étudiantes. Leur provenance est sans doute diverse. "Libération" des 26 et 27 mars rapporte :

«Derrière la gare de Lyon deux vitrines volent. "C'est le marchand de journaux, on lui avait bien dit de fermer" crie la boulangère. En arrivant à Nation, celle d'un coiffeur et d'une pharmacie éclatent à leur tour. "J'ai tout vu" explique un employé de la RATP "un type a balancé un pavé et puis il est reparti sur la place tranquillement au milieu des policiers. Je suis sûr que c'en est un". "Moi j'en ai vu un autre qui a balancé une pierre et qui s'est fait arrêter. Il est tout de suite ressorti du camion avec un brassard" dit un responsable d'une association installé sur le boulevard.»

PASQUA À L'ŒUVRE

Il est incontestable que le chômage, la misère, "l'exclusion sociale", comme disent certains, sont à l'origine du développement de la lumpénisation dans les milieux les plus défavorisés, les ghettos. Mais qui ne sait que les lumpens sont généralement infiltrés par la police et à l'occasion manipulés ? L'ancien chef du SAC, le ministre actuel de l'Intérieur, Charles Pasqua a affirmé, la main sur le cœur, au cours d'une conférence de presse tenue le 1er avril, que Place Denfert-Rochereau le 31 mars, la police et les CRS ne sont pas intervenus avant un long délai pour ne pas frapper, blesser, voire tuer d'innocents manifestants, et que c'est pourquoi les "casseurs" ont pu opéré ainsi qu'ils l'ont fait. Mais il a clarifié beaucoup de choses en posant la question : *«Doit-on laisser manifester dans le cœur des villes ou trouver une autre solution ?»*. Par ses déclarations fracassantes, un gigantesque déploiement policier, l'infiltration de 800 policiers en civil (le 25 mars à Paris) parmi les manifestants, Pasqua a voulu intimider, effrayer les lycéens et les étudiants. Il faut convenir que l'énorme bruit médiatique fait à propos des "casseurs" ne pouvait qu'aller dans le même sens, de même que les lourdes condamnations frappant ceux qui ont été arrêtés pour délit de manifestation. Cependant Pasqua voit plus loin : interdire les manifestations ou pour le moins les parquer loin des villes.

RESPONSABILITÉS POLITIQUES DES DIRIGEANTS SYNDICAUX

Dans cette affaire des "casseurs", la responsabilité des appareils des organisations ouvrières, particulièrement des organisations syndicales est totale. Il leur suffisait de mettre réellement leurs services d'ordre au service des manifestations lycéennes et étudiantes pour que les "casseurs" disparaissent. Plus encore : peut-on imaginer un seul instant que la poignée de "casseurs" puisse opérer lorsque les manifestations ont l'ampleur de celle du 13 mai 1968 ou du 16 janvier 1994 ? Non. Mais cela dépend naturellement de la mobilisation et de l'entrée en action des gros bataillons du prolétariat à quoi s'est opposée la politique des appareils syndicaux. C'est dans ces conditions que la provocation systématique a pu jouer.

BALLADUR POURSUIT LA GUERRE CONTRE LE PROLÉTARIAT ET LA JEUNESSE

Le gouvernement Balladur, le gouvernement RPR-UDF, vient de perdre en trois mois deux grandes batailles politiques. Il est déstabilisé. Ces défaites font apparaître au grand jour les antagonismes existant au sein de la majorité à l'Assemblée nationale et de ses composantes, le RPR et l'UDF. Le gouvernement Balladur, le RPR, l'UDF, toute la bourgeoisie ont la hantise de mai-juin 1968, de novembre-décembre 1986. Il craignent que le puissant mouvement des enseignants, des travailleurs, des jeunes qui a culminé avec la manifestation du 16 janvier et celui des lycéens et des étudiants du mois de mars, soient les prodromes d'un déferlement du prolétariat et de la jeunesse qui emporterait le gouvernement Balladur et modifierait profondément la situation politique française. Pourtant le gouvernement RPR-UDF poursuit, même si c'est cahin-caha, sa guerre contre le prolétariat et la jeunesse.

Depuis vingt ans le régime capitaliste est aux prises avec une crise récurrente marquée de phases aiguës. En temps de crise c'est une exigence du mode de production capitaliste que de faire chuter la valeur de la force de travail. Cette exigence est d'autant plus impérative que la crise devient aiguë et aussi qu'il s'agit de pays qui sont des anneaux faibles de la chaîne capitaliste. Le capitalisme français n'est pas sorti de la phase aiguë, ouverte en 1990, de la crise du système capitaliste. De toute façon l'impérialisme français est décadent. Pour tenter de se maintenir en Europe et dans le monde, il doit surexploiter, pressurer le prolétariat français. Tout gouvernement au service du capital se situe forcément sur une orientation de combat contre le prolétariat et la jeunesse en baptisant "réformes", pour les camoufler, ses attaques contre eux. Le gouvernement Balladur doit poursuivre sa guerre contre le prolétariat et la jeunesse.

ET TOUJOURS : LA "LOI QUINQUENNALE (DITE) POUR L'EMPLOI"

D'ailleurs, dans le même temps où il capitulait sur l'abrogation des décrets instituant les CIP, il mettait en place un système qui va aussi dans le sens de la baisse des salaires nominaux. Donner une prime de 1000 francs et même 2000 francs par mois pendant neuf mois aux entreprises concluant un contrat de travail de 18 mois avec de jeunes étudiants de niveau bac + 2, c'est inciter le patronat à abaisser d'autant les salaires de base de référence dans les différentes branches avec répercussion sur l'ensemble des salaires. Au cours du débat du 5 avril à l'Assemblée nationale, le gouvernement a réaffirmé sa détermination à poursuivre l'application de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi". Cette application devrait être effective d'ici "un mois et demi", lorsque tous les décrets auront été publiés, après leur "négociation" avec les "partenaires sociaux". Au 31 mars, à peine un quart des textes prévus ont été "finalisés". Fin mars Michel Giraud a envoyé aux "partenaires sociaux" quatre nouveaux projets de décrets. Ils concernent les "groupements d'employeurs", le contenu du rapport annuel d'information au Comité d'entreprise, le cumul des heures de délégations des représentants du personnel au sein d'une structure unique dans les entreprises employant moins de 200 personnes, la durée hebdomadaire du travail.

L'un des décrets les plus importants concerne la durée hebdomadaire du travail. "Libération" du 29 mars en donne l'aperçu suivant :

Ce projet de décret revient sur toute l'organisation du travail héritée du Front populaire en abrogeant les 75 décrets d'application de la loi de 1936 sur les 40 h (ramenées à 39 h en 1982). Des textes promulgués pour la plupart en 1937, et qui régissaient la durée hebdomadaire du travail et les temps de repos pour la plupart des grands secteurs de l'industrie et du commerce: mine, métallurgie, bâtiment-travaux publics, textile, livre, chimie, manutention, transport, commerce de détail, banque, assurance, etc.

Alors que, jusqu'à maintenant, la règle des deux jours de repos consécutifs était la même pour tous, le projet revient à créer deux catégories de salariés. *« Les employés des établissements de commerce de détail non alimentaire, les banques et les établissements de finance et les caisses de Sécurité sociale »* bénéficieront toujours de *« deux jours de repos consécutifs par semaine, dont le dimanche »*. Pour toutes les autres catégories de salariés, le décret rend obligatoire un repos d'une durée de 48 h *« dont une période de repos minimale de 35 h consécutives »*. Les 13 h de repos restantes pourront, elles, être réparties sur l'ensemble de la semaine.

Des dispositions auxquelles certains types d'industrie ainsi que *« les établissements du secteur de la santé et de l'action sociale »* pourront déroger. Pour les hôpitaux ou les cliniques privées, *« l'horaire de travail des salariés peut être réparti sur une période de deux semaines consécutives à condition que cette période comprenne au moins quatre jours de repos »*. Dérogation également pour le personnel de vente des commerces de détail alimentaire dont *« la durée de présence sur les lieux de travail ne peut excéder la durée maximale hebdomadaire de 43 h »*.

Mais le décret touche également à un autre tabou du code du travail qui est la durée maximale du travail, limitée jusqu'à présent à 10 heures par jour. Le texte de Michel Giraud s'aligne sur une récente directive européenne et réglemente non plus la durée maximale du travail quotidien mais la durée minimale du repos, fixée à 11 heures par jour. Sauf pour *« les salariés des établissements industriels pratiquant le mode de travail par équipes successives »* et pour *« les activités de nettoyage, maintenance et entretien, qui s'exercent par périodes de travail fractionnées dans la journée »*.

Ce projet de décret réorganise également le travail par roulement ou par relais qui peut être désormais mis en place après une simple *« information préalable de l'inspecteur du travail »*. Une procédure considérablement allégée qui permet également, au gré de l'employeur, de répartir les 39 heures de travail hebdomadaires sur quatre jours et demi seulement. Même chose pour les astreintes que le chef d'entreprise peut décider de mettre en place *« pour les activités qui nécessitent une intervention à tout moment »*, à condition d'en avertir le salarié concerné simplement quinze jours à l'avance.

L'EXEMPLE D'AIR FRANCE

Et les directions des confédérations "négocient" ça ! Comme elles "négocient" avec le patronat sur "la formation professionnelle" et "l'alternance" école-entreprise. Dans tous les cas, elles "négocient" les revendications du gouvernement et du patronat, l'élaboration et la mise en application de la politique gouvernementale et patronale. C'est ça la "participation", la "concertation" au cours de grandes réunions organiser par le gouvernement comme celles du 6 septembre et du 3 mars, ou dans le cadre des multiples organismes ad-hoc.

L'exemple d'Air France est là, terriblement démonstratif. Au mois de novembre les dirigeants syndicaux ont liquidé le mouvement spontané des travailleurs de cette entreprise : le plan Attali de "rationalisation" ne comptait plus, un nouveau plan allait être mis sur pied dans la "concertation", cela sous la houlette du nouveau PDG Christian Blanc. Ce qui fut fait. Le nouveau plan est là. Voici ses grandes lignes : l'État versera 20 milliards de francs en trois ans ; il y aura 5 000 suppressions d'emplois au cours de ces trois ans ; la compagnie sera réorganisée, décentralisée ; chaque centre sera soumis à "l'obligation de résultats" ; les salaires et l'avancement seront bloqués pendant trois ans ; les salariés qui le voudront pourront convertir une partie de leur salaire en actions ; le temps de travail devra être pleinement utilisé ; les règles statutaires et conventionnelles qui régissent les personnels seront remises à plat, etc... Blanc a prévenu : si l'unanimité des représentants syndicaux ne signe pas le nouveau plan, celui-ci sera soumis pour référendum au personnel. Après avoir participé jusqu'au bout aux "négociations", les dirigeants de la CGT, de la CFDT, du SNPL (pilotes de ligne), du SNPNC, du SUNAC et du SPAC (navigants et commerciaux) et du SNOMAC (mécaniciens de bord) ont refusé de signer. FO (syndicat majoritaire), la CFTC, la SNMSAC et l'USAF ont donné leur aval. Le référendum a commencé. Il intervient cinq mois après que la grève des travailleurs d'Air France ait été disloquée par les directions syndicales, mois pendant lesquels toutes ont participé à l'élaboration du plan Blanc. Aucune perspective de combat n'est ouverte au personnel, combat dont le premier point devrait être le boycott du référendum. Il est à craindre qu'une majorité se résigne à voter oui.

LE COMBAT POUR L'ABROGATION DE LA "LOI QUINQUENNALE (DITE) POUR L'EMPLOI" RESTE POSSIBLE

Malgré tout le gouvernement Balladur est marqué indélébilement par les deux défaites politiques qu'il vient de subir. Un processus est engagé. Il peut, à plus ou moins longue échéance, se développer en une puissante vague ouvrière. Une attaque précise du gouvernement et du patronat peut être l'étincelle qui fait éclater le baril de poudre. Le gouvernement va s'efforcer d'éviter cette éventualité. Par exemple, il est évident qu'une mobilisation générale pour l'abrogation de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi" reste possible. Mais le gouvernement Balladur va tenter de l'éviter en ayant recours encore plus que par le passé à la "participation", à la "concertation". "Le Monde" du 7 avril relève :

> *«M. Balladur a affirmé aussi que l'application générale de la loi quinquennale sera effective "d'ici un mois et demi", une fois tous les décrets parus. Il a précisé qu'il avait demandé qu'on vérifie très soigneusement désormais que les intéressés sont informés préalablement,, peuvent donner leur avis, bref que les choses peuvent se faire dans la concertation.»*

Préparer le combat victorieux pour l'abrogation de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi" implique de revendiquer des dirigeants des centrales syndicales, des fédérations, des syndicats qu'ils rompent avec la participation, la concertation, qu'ils quittent les organismes où elles s'exercent, qu'ils refusent de participer à toutes les réunions de ce genre, en bref, qu'ils rompent avec le gouvernement et le patronat et cessent de "négocier" leurs revendications. Dès lors que cette rupture aurait lieu, le Front Unique des organisations syndicales pour l'abrogation de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi" se réaliserait facilement de même que la mobilisation et un combat réel pour cette abrogation. Il en résulterait une nouvelle défaite pour le gouvernement Balladur. Mais cette défaite serait pour lui irrémédiable et elle ouvrirait au prolétariat et à la jeunesse la perspective d'un autre gouvernement, celui du Front Unique des organisations ouvrières. Cette perspective est nécessaire.

UNE PERSPECTIVE NÉCESSAIRE

En effet : contraindre le gouvernement Balladur de mettre au rancart la loi Bayrou, d'abroger les décrets instituant les CIP était indispensable, comme il est nécessaire d'imposer l'abrogation de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi". Mais cela ne résout pas les problèmes auxquels sont confrontés le prolétariat et la jeunesse. Ils subissent toujours, et de plus en plus brutalement, les conséquences de la crise du régime capitaliste, de la décadence de l'impérialisme français : chômage, aggravation des conditions d'existence et de travail, misère jusqu'à la marginalisation sociale. Soit dit en passant, il n'y a pas de solution au chômage des jeunes, en dehors d'une liquidation du chômage dans son ensemble ; ceux qui le prétendent sont des mystificateurs.

La solution de ces questions exige qu'un plan de production, répondant aux immenses besoins des masses, soit élaboré et réalisé sous contrôle ouvrier. Ce n'est possible que si un gouvernement ouvrier, porté au pouvoir par l'action du prolétariat et de la jeunesse, exproprie le capital, institue la propriété étatique des moyens de production, la planification.

Mais les appareils des centrales syndicales, des fédérations, des syndicats sont liés à la société bourgeoise, tout comme le PS et le PCF. Ils se portent au secours du régime capitaliste en crise, de l'impérialisme français décadent, c'est ce qui explique la politique qu'ils suivent, leur attachement à la "participation", à la "concertation". Ils ne veulent pas que le gouvernement Balladur soit chassé du pouvoir. A plus forte

raison redoutent-ils que la lutte de classe du prolétariat, l'action de la jeunesse se hissent au niveau de la lutte pour le pouvoir, que ne s'engage un processus dont le terme serait la venue au pouvoir d'un gouvernement ouvrier. Ils craignent que la réalisation du Front Unique des centrales syndicales (a l'écart duquel le PS et le PCF ne pourraient pas rester) aboutisse à ce que le mouvement des masses porte au pouvoir un gouvernement du Front Unique des organisations ouvrières, sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois, gouvernement qui serait confronté aux revendications et aspirations du prolétariat et de la jeunesse. Voilà pourquoi ils ne veulent pas rompre avec le gouvernement actuellement au pouvoir et le combattre.

PUISSANCE ET LIMITE DE LA SPONTANÉITÉ

La spontanéité des lycéens et des étudiants a malmené les appareils syndicaux, comme les aspirations des enseignants, des travailleurs, des jeunes les a durement secoués dans le combat contre la loi Bayrou. Jusqu'à un certain point, les uns et les autres ont pu utiliser les organisations syndicales. Ainsi l'appel à manifester le 17 mars, saboté par ceux qui l'ont lancé, a été utilisé par les lycéens et les étudiants qui ont déferlé en de multiples villes, donnant une nouvelle impulsion à leurs manifestations. Le mouvement des lycéens et des étudiants fut essentiellement spontané. Il fait augurer des ressources de la spontanéité du prolétariat lorsqu'elle s'exprimera pleinement dans le combat. C'est sur cette spontanéité qu'il faut compter pour submerger les obstacles que dressent les appareils syndicaux, le PS et le PCF, contre le mouvement des masses.

Mais il faut aussi dire les limites de cette spontanéité que le mouvement des lycéens et des étudiants a souligné une fois encore. Il n'a pas été capable de se structurer, de s'organiser nationalement à l'exemple du mouvement des étudiants de novembre-décembre 1986. Les "coordinations" qui prétendaient parler en son nom étaient en grande partie bidon. Il n'a pas su suivre une orientation exprimant l'exigence que les organisations syndicales étudiantes, mais aussi ouvrières, rompent avec la participation, la concertation, le gouvernement et engagent réellement le combat pour l'abrogation des décrets instituant les CIP et notamment que l'UNEF-ID et l'UNEF-SE appellent à la grève générale des étudiants, etc, etc...

Puissance et limite de la spontanéité, voilà ce qu'a montré le mouvement des lycéens et des étudiants. Il faut une politique : formuler l'exigence de la rupture des organisations syndicales avec le gouvernement Balladur, ce qui s'inscrit sur la ligne de la rupture des organisations ouvrières avec la bourgeoisie ; ouvrir la perspective d'un gouvernement résultant de ce Front Unique. Une fois de plus est apparue une contradiction qui ne sera surmontée que par la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire. D'une part seule l'initiative, la spontanéité des masses peuvent submerger les obstacles que les appareils syndicaux, le PS et le PCF dressent sur la voie du combat contre la bourgeoisie, ses gouvernements, son État, pour que soit porté au pouvoir un gouvernement ouvrier. D'autre part, le prolétariat et la jeunesse, dans le cours et le développement de leur combat ont besoin — tant que de nouvelles organisations les rassemblant, les représentant dans leur ensemble, ne se seront pas construites sur l'orientation de la révolution prolétarienne — des organisations ouvrières traditionnelles, si dégénérées et traîtres soient-elles. Elles se tourneront d'une manière ou d'une autre et selon leur type, syndicats ou partis, vers ces organisations et s'efforceront de les utiliser tout en étant en conflit plus ou moins ouvert avec elles. Pour construire le Parti Ouvrier Révolutionnaire il faut exprimer consciemment ce processus en participant au mouvement des masses, en défendant une politique et un programme, en agissant politiquement de telle sorte que cette contradiction se résolve positivement pour le prolétariat et la jeunesse.

Le 9 avril 1994

LE MOUVEMENT DES LYCÉENS ET DES ÉTUDIANTS

LA "CONCERTATION" DU 3 MARS

Le 3 mars les dirigeants des centrales syndicales étaient tous présents à la réunion organisée par Balladur dénommée par lui *"sommet social"* en vue de l'application de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi". (La veille, Philippe Campinchi, président de l'UNEF-ID, avait été reçu à l'Hôtel Matignon). L'UNEF-ID et l'UNEF-SE, soutenues (moralement) par les unions régionales CGT, CFDT, CGC, CFTC et FO, appelaient quant à elles à une manifestation l'après midi devant l'Hôtel Matignon. La manifestation n'a pu se diriger vers Matignon mais, selon ses organisateurs, elle a rassemblé 20 000 participants.

A l'hôtel Matignon, vers 13 heures, Viannet, secrétaire général de la CGT sort. Le lendemain dans 'L'Humanité" il explique :

> *«On nous proposait donc de participer à un simple habillage du texte, tout en donnant l'impression que se déroulait une véritable négociation* (négocier quoi ? NDLR) *alors que des milliers de jeunes, de salariés, s'apprêtaient à défiler pour crier leur exigence de véritables mesures anti-chômage. L'échec de la suite des discussions conforte notre décision»*

Les autres dirigeants des centrales syndicales sont en effet restés jusqu'à la fin de la réunion. Résultat : Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, annonce qu'avant le 31 mars un nouveau décret viendra préciser les règles du "tutorat" et que les "partenaires sociaux" auront à charge de discuter *"du champ des*

diplômes assimilables aux diplômes définis par la loi". Les résultats des CIP seront appréciés le 30 juin 1995. Mais de plus la référence au SMIC est supprimée : ce sera à 80 % du salaire de référence de chaque branche que seront rémunérés les jeunes situés à bac + 2. "FO-Hebdo" du 9 mars a indiqué que *"dans plus de la moitié des branches professionnelles de plus de 10 000 salariés les minima sont en-dessous du SMIC"*. Les problèmes restaient les mêmes : dévalorisation générale du "coût du travail", accroissement du chômage en perspective pour ceux ne rentrant pas dans la catégorie des CIP, mise en cause des diplômes et de leur caractère national.

MANIFESTATIONS À ÉCHÉANCE ET ÉCHELONNÉES

Les dirigeants FO, CFDT, CFTC décident de se réunir le lendemain. Après avoir rencontré FO, qui soutiendra moralement, l'UNEF-ID appelle à *"la mobilisation (?) dans les universités, les IUT et les lycées ainsi qu'à des manifestations le jeudi 10 mars"*. Réunis ce même jour 4 mars, les dirigeants de FO, de la CFDT, de la CFTC souhaitent *"faire du jeudi 17 mars* (on n'est pas pressé, NDLR) *une journée de mobilisation décentralisée* (sic) *pour protester contre les décrets sur le contrat d'insertion professionnelle"*. Le mot d'ordre de cette journée sera *"le retrait, dans les décrets, de toutes dispositions pouvant conduire à un salaire amputé pour les jeunes"* (et non plus l'abrogation de ces décrets). La direction de la CGT avait, dès décembre, projeté de faire du 12 mars une "journée d'actions". L'UNEF-ID et l'UNEF-SE appellent à y participer, et l'UNEF-ID appelle également à participer à la journée *"de mobilisation décentralisée"* du 17 mars. A l'évidence les directions syndicales tentent de disloquer, d'enliser, de dissoudre, en provoquant un sentiment d'impuissance, la volonté de combat pour l'abrogation des décrets instituant les CIP. Mais au contraire, la tension, la volonté de combat se sont intensifiées dans les IUT et surtout les lycées.

Les 8 et 9 mars, Michel Giraud rencontre à nouveau "les partenaires sociaux" sauf les dirigeants de la CGT. Le 9, à la veille des manifestations auxquelles l'UNEF-ID et l'UNEF-SE ont appelé, le gouvernement, qui sait que la tension monte dans les lycées et les IUT, fait une nouvelle "concession". A la sortie du Conseil des ministres, Michel Giraud déclare :

> *«Le gouvernement propose d'ouvrir le champ de la rémunération niveau jeunes diplômés à ceux qui ont suivi des études professionnelles techniques, notamment aux titulaires d'un bac professionnel ou d'un certificat d'aptitude professionnelle».*

Mais il faudra que le diplôme soit en adéquation avec l'emploi occupé, sinon les dispositions des deux décrets leur resteront intégralement applicables.

LES 10, 12 ET 17 MARS

Le 10 mars, ce sont des dizaines de manifestations qui rassemblent des milliers — lorsque ce ne sont pas des dizaines de milliers — de lycéens, de BIT, d'étudiants des IUT (de nombreuses académies étaient pourtant encore en vacances : Grenoble, Lyon, Montpellier, Rennes, Toulouse). "Libération" du 11 écrit :

> *«Alors que les jeunes manifestaient, plusieurs réunions se tenaient à l'hôtel Matignon afin d'arrêter une position et des discussions avec les syndicats réformistes (surtout la CFDT et FO).»*

Le vendredi 11, les manifestations lycéennes se poursuivent en province.

Prévue de longue date, la manifestation "nationale" du 12 mars à Paris appelée et organisée par la CGT "pour l'emploi, le logement et la dignité", ne pouvait être que squelettique. La lutte des lycéens et des étudiants des IUT lui a donné une certaine ampleur à Paris : 70 à 80 000 manifestants environ. En province, les manifestations (non programmées à l'origine) ont été relativement importantes.

Au cours de la manifestation parisienne, Viannet a annoncé que la CGT appelait aussi à manifester le 17 mars dans le cadre de la manifestation appelée et organisée par les autres centrales. L'UNEF-SE, la FSU, d'autres organisations ont immédiatement faite leur la déclaration de Viannet. Rapidement Blondel a réagi en déclarant que la manifestation du 17 ne devait pas être transformée en manifestation politique, qu'elle n'était pas contre le gouvernement mais contre l'institution des CIP. Néanmoins, le lundi les responsables régionaux, de Paris et de ses environs, des syndicats se sont réunis et ont publié le communiqué commun suivant :

> *«Les organisations syndicales régionales CFDT, CFTC, FO, CGT, FEN, FSU, UNEF, UNEF-ID se sont réunis le lundi 14 mars 1994 en vue d'organiser la manifestation du 17 mars à Paris contre le SMIC-jeunes. Compte tenu du refus de la préfecture de police du lieu initialement prévu à Montparnasse, elles ont décidé que la manifestation partirait à 15 heures de la place Denfert-Rochereau (le trajet est en cours de négociation). Elles appellent les salariés, les jeunes et les étudiants à participer massivement à cette manifestation pour en assurer le succès et obtenir le retrait des décrets.»*

La revendication "retrait des décrets" était cette fois nettement affirmée, mais aucun appel à une grève générale des travailleurs de la région parisienne ne figurait dans l'appel et aucune organisation syndicale n'a lancé un tel appel. C'était de facto réduire à sa plus simple expression la participation des travailleurs à une manifestation dont l'heure de départ était fixée à 15 heures.

Une lettre de Balladur "aux jeunes" publiée le 17 dans "Libération" n'a fait que renforcer la volonté de combat des lycéens et des étudiants des IUT, quand elle n'est pas passée inaperçue. La tentative de disloquer, de liquider leur combat a échoué. Au contraire, ils se sont saisis des appels à manifester le 17 mars pour se rassembler et réaliser de véritables manifestations. La manifestation de Paris a regroupé relativement moins de participants (40 000 environ) que celles de province. Dès les premières heures de la matinée à Lyon, à

Bastia, ailleurs, les lycéens se sont regroupés et ont commencé à manifester. Des milliers et des milliers et parfois des dizaines de milliers de jeunes ont déferlé dans la rue. Le lendemain dans de multiples villes de province de nouvelles manifestations spontanées de lycéens et d'étudiants se sont déroulées.

MICHEL GIRAUD ÉVOQUE VERDUN

Le même jour Michel Giraud adresse aux centrales syndicales, en même temps que trois autres projets de décrets d'application de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi", le projet du 3e décret concernant les CIP. Selon ce projet, en plus des modifications indiquées plus haut, il sera spécifié que : 20 % du temps pendant lequel seront employés les "bénéficiaires" du CIP devra être consacré à la formation :

«(le) tuteur (sera) choisi en priorité parmi les salariés en pré-retraite, (il) devra consigner sur un carnet les progrès réalisés par le jeune CIP. Ce carnet doit être visé par l'employeur et la direction départementale du travail qui conserve la possibilité de dénoncer le contrat — si les conditions du tutorat ne sont pas remplies» ("Libération" du 20 mars).

En même temps qu'il annonçait le contenu du 3e décret, Michel Giraud invitait pour le lundi 21 les dirigeants des centrales syndicales (sauf ceux de la CGT) à une nouvelle "concertation", mais cette fois avec lui au ministère du travail et les uns après les autres. Le samedi 20, veille du premier tour des élections cantonales, dans une réunion électorale, Michel Giraud prononce des paroles historico-héroïques :

«Cette semaine, cela a ressemblé un peu à Verdun et, comme à Verdun on ne passe pas ! Trop c'est trop. J'ai passé ce matin une heure avec le Premier ministre et nous en sommes convenus : ça suffit.»

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les élections cantonales ne sont pas la réplique des élections législatives. Trop d'influences locales jouent pour qu'il y ait identité entre les deux. Et si déjà les élections législatives sont une expression déformée des rapports entre les classes et des rapports politiques, c'est bien pire des élections cantonales. Néanmoins elles sont influencées par l'évolution de ces rapports. Les résultats du premier tour (20 mars) des élections cantonales ont confirmé les majorités en voix aux partis bourgeois et aux députés RPR-UDF qui sont sorties des élections législatives de mars 1993. Au soir du 20 mars la satisfaction est manifeste du côté du RPR et de l'UDF. Balladur déclare vers 20 heures :

C'est un premier tour qui montre que le mouvement de confiance des Français envers la nouvelle majorité qu'ils ont élue au Parlement il y a un an, est un mouvement qui se confirme, et l'on peut même dire qu'il est légèrement supérieur à ce qu'il était il y a un an, ce qui montre que malgré les difficultés du moment les Français ont le sentiment que la majorité et le gouvernement font tout ce qui est dans leur pouvoir pour redresser le pays. C'est difficile, peut-être plus difficile qu'on ne pouvait croire, mais nous sommes encouragés par ce résultat. Nous avons, les uns et les autres, dit que ce serait un test. Eh bien ! ce test est fait : il me semble qu'il n'est pas défavorable.»

Balladur et les députés RPR-UDF ne tenaient pas compte de l'inertie politique considérable de ce type d'élections. Le premier tour des élections cantonales n'a pas enregistré le processus en cours dans la lutte des classes depuis l'automne 1993, qui a pris une dimension considérable avec le mouvement des enseignants, des travailleurs, des jeunes, lequel a culminé dans la manifestation du 16 janvier et dont le mouvement des lycéens et des étudiants a été un nouveau développement — or, ce processus est celui où la population laborieuse et la jeunesse engagent le combat contre la politique du gouvernement Balladur, gouvernement RPR-UDF, contre ce gouvernement. Un léger reflet de cette situation est cependant apparu dans les résultats de ce premier tour : la remontée électorale —limitée— du PS. Balladur et les députés du RPR-UDF n'en ont fait aucun cas. Ils ont supputé les gains en sièges et en présidences de Conseils généraux qu'ils obtiendraient, estimaient-ils, au deuxième tour.

NOUVELLE "CONCERTATION"

Du même coup le gouvernement Balladur s'est fait impérieux. Le lundi 21 les dirigeants des confédérations syndicales se sont rendues docilement à la convocation de Michel Giraud — y compris ceux de la CGT qui, non invités, ont demandé à être reçus. Selon "Libération" du 22 :

«Les partenaires sociaux qui se sont succédés tout l'après-midi d'hier dans le bureau du ministre du Travail, Michel Giraud, avaient sans doute tous en tête les résultats du premier tour des élections cantonales... FO et la CFDT - tout en contestant toujours le principe du SMIC-jeunes - savent désormais que le gouvernement ne retirera pas son projet de décret. Dès avant sa rencontre avec le ministres, Marc Blondel (FO) menaçait de "claquer la porte" en rappelant les propos de Michel Giraud qui prévenait que le gouvernement n'accepterait désormais plus aucune modification. Ce qui ne l'empêcha pas, ni de rester dans le bureau du ministre sans esclandre, ni d'adopter à la sortie un ton moins offensif que les jours précédents : "les résultats des cantonales permettent au Premier ministre de retirer sa copie dans que cela apparaisse un désaveu (...) Nous allons demander à nos organisations de veiller à ce que les employeurs n'utilisent pas ce mode de recrutement". Une manière habile de dire que la parution du décret est imminente.»

Non ! "Une manière de dire" que le bureau confédéral FO

s'incline devant les décrets instituant les CIP. Le renvoi "à nos organisations" n'est que du baratin.

D'ailleurs, "Libération" ajoute :

«A sa manière, Jean Masson (CFDT) a rendu compte de ce nouvel état des forces. Car comment interpréter autrement que comme une acceptation des nouvelles dispositions son propos à peine menaçant : "La CFDT utilisera tous les moyens de pression au niveau des entreprises, y compris les débrayages si nécessaire."»

Blondel n'a fait que redire, à peine sous une autre forme, la même chose. La direction de la CGT n'ouvre aucune perspective.

PUBLICATION DU TROISIEME DÉCRET - RÉPLIQUE LYCÉENNE ET ÉTUDIANTE

Le lendemain le 3e décret est publié au JO. Le gouvernement, fort de la politique des appareils syndicaux, élève l'enjeu politique. Mal lui en prend. Dès le lundi, les manifestations de lycéens et d'étudiants des IUT déferlent en de multiples villes de province. Les mardi, mercredi, jeudi, les manifestations qui exigent l'abrogation des décrets instituant les CIP se poursuivent. Sous la pression des étudiants des IUT une nouvelle manifestation est programmée pour le vendredi 25 mars à Paris à laquelle l'UNEF-ID et l'UNEF-SE appellent et qui "bénéficie" du soutien très platonique des directions de la CGT, de la CFDT, de la FSU et de l'ex-FEN. Ce jour-là, les manifestations ont une ampleur nouvelle : 40 000 à Paris, 30 000 à Lyon, 15 000 à Toulouse, 12 000 à Lille, 10 000 à Grenoble et à Montpellier, 8 000 à Marseille, à Saint-Étienne, à Nantes, 5 000 à Nîmes et à Bordeaux, etc... Les manifestants revendiquent aussi : le retour en France de deux jeunes Algériens expulsés le 23 mars pour avoir participé à la manifestation du 21 à Lyon ; l'annulation des condamnations prononcées et des poursuites intentées contre les manifestants appréhendés par la police. Le gouvernement cherche une "issue". Comme le révélera la presse "des contacts discrets sont pris avec l'UNEF-ID, l'UNEF-SE, les "coordinations"". Le samedi 26 se tient une réunion des *"organisations de lycéens, de la coordination BTS-IUT, 22 délégués, venus de partout en France et 16 représentants des universités parisiennes, jusque là plutôt en retrait"* ("Libération" du 28 mars). Elle décide d'une manifestation nationale à Paris le 31 mars, en laissant toutefois les villes de province organiser leurs propres manifestations.

LE DEUXIEME TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Dimanche 27, le second tour des élections cantonales ne donne pas ce qu'en escomptaient le RPR, l'UDF et le gouvernement : ils n'enlèvent pas les sièges et les présidences de Conseils généraux espérés au premier tour. Fait politique important : les voix obtenues au premier tour par les candidats du PCF se sont bien reportées au deuxième tour sur les candidats du PS quand ceux-ci étaient arrivés, au premier tour, en tête des candidats des deux partis et réciproquement. Ainsi s'esquisse l'expression de l'aspiration, naissante, à ce que le PS et le PCF réalisent le Front unique contre les partis bourgeois et le gouvernement Balladur. A l'UDF et au RPR finis les visages réjouis du premier tour. La mine blafarde, les poches aux yeux plus gonflées et le double menton plus pendant encore que d'habitude, vers 20 H 15 Balladur prend la parole à la radio et devant la télévision. En conclusion, il dit :

«Il est donc de ma responsabilité et de mon devoir en tant que chef de gouvernement — et par là même responsable dans une certaine mesure de la cohésion sociale et nationale — il est de ma responsabilité de répondre à ce qui est un appel de la jeunesse. Tous ceux qui ont aujourd'hui vingt ans n'ont jamais entendu parler que de crise depuis qu'ils sont au monde, et le devoir de la société est de leur offrir un avenir. Pour cela il faut commencer de rétablir le dialogue avec eux et examiner les différentes solutions possibles. Je vais donc prendre dans les jours qui viennent des initiatives à cet effet et je demande à tous les Français de bonne volonté, à l'immense majorité des Français, de soutenir cet effort pour que la jeunesse ait un avenir qui convienne à ses espérances.»

RECUL, POURSUITE DU COMBAT, CAPITULATION

Le lendemain, Balladur réunit à l'hôtel Matignon les représentants de la Fédération indépendante et démocratique des lycéens (FIDL) que contrôlent les amis de Julien Dray (PS), de l'Union nationale des lycéens (UNI) récemment créée à l'instigation de Balladur, l'UNEF-ID contrôlée par le PS (tendance pro-Rocard), de l'UNEF-SE (créée par les staliniens en 1972 pour casser l'UNEF), de la "coordination" de l'IUT-Paris, de la "coordination" BTS Ile de France. La représentante de la FIDL quitte, une heure après qu'elle ait commencé, la réunion et explique à la presse :

«Nous avions trois revendications avant de discuter : retrait des CIP, retour des deux Algériens expulsés, libération des jeunes interpellés pendant les manifestations. C'est non pour les trois. On a dit au Premier ministre que dans ce cas-là on s'en allait. Il n'a pas fait un geste, pas dit un mot. Il nous a regardé partir.»

Les autres sont restés. Ils ne sont sortis qu'une heure et demie plus tard.

Vers 13 heures un communiqué de l'hôtel Matignon annonce que : les CIP sont suspendus pour une semaine !!! ; la réunion d'états généraux de la jeunesse ; la création d'une ANPE des jeunes ; Michel Bon, président de l'ANPE, est chargé *"de mettre sans tarder à l'examen la création d'un dispositif de recherche d'emploi spécialement destiné aux jeunes"*. "Libération" du 29 mars commente :

«Tous les représentants étudiants et lycéens saluent tour à tour le recul du Premier ministre, se félicitent

d'avoir obtenu une suspension du projet non pas de deux mais d'une seule semaine. Mais tous maintiennent la manifestation de jeudi puisqu'il n'y a pas de retrait. Seul Philippe Campinchi de l'UNEF-ID parle de victoire et de "pas en avant"».

Le mouvement s'étend parmi les étudiants qui dans certaines universités se mettent en grève, ou votent pour que l'UNEF-ID et l'UNEF-SE appellent ensemble à la grève générale des étudiants. L'exigence "abrogation des décrets" se renforce. Les dirigeants de l'UNEF-ID, de l'UNEF-SE, des "coordinations", font le maximum pour que le 31 il n'y ait pas une manifestation nationale à Paris. Mais dans toutes les villes se préparent des manifestations puissantes. La majorité RPR-UDF à l'Assemblée Nationale se fissure. Le 30 mars à 17 heures un communiqué de Matignon est publié qui annonce l'abrogation des décrets instituants les CIP. A leur place un dispositif est mis debout : les entreprises qui embaucheront les jeunes (qui étaient concernés par les CIP) en leur signant un contrat de 18 mois bénéficieront pendant les neuf premiers mois de ce contrat d'une contribution de 1 000 francs par mois. Si elles signent de tels contrats avant octobre 1994 la contribution de l'État s'élèvera à 2 000 francs par mois. Les manifestations du 31 sont maintenues. Ce sont des centaines de milliers de lycéens qui, en des dizaines de villes, manifestent à nouveau.

CONGRES DE LA FSU :

SOUS LE FEU DU MOUVEMENT DES LYCÉENS ET DES ÉTUDIANTS

Le congrès "fondateur" de la Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement (FSU) s'est déroulé à Mâcon du 28 au 31 mars. Issue de l'éclatement de la FEN à la fin 1992, la FSU a regroupé autour du SNES (enseignants des collèges et lycées), du SNEP (éducation physique) et du SNETAA (professeurs de LEP) une douzaine de syndicats plus petits (entre 5000 adhérents et quelques dizaines), et, chez les instituteurs, 1/3 environ des anciens adhérents du SNI-Pegc. Au total, un peu moins de 130 000 adhérents.

Si l'objectif essentiel de la direction était de doter cet ensemble d'une plate-forme fédérale et de statuts définitifs, le congrès s'ouvrant en pleine mobilisation des lycéens et des étudiants contre les CIP et quelques heures après la déclaration de Balladur à la télévision annonçant la suspension pendant 8 jours des décrets instituant les CIP, la première préoccupation des congressistes ne pouvait être que de prendre immédiatement position sur ces événements, et en prévision du 31 mars.

A la fin de son allocution d'ouverture (sur laquelle nous reviendrons plus loin), le secrétaire général Michel Deschamps annonçait les dernières formules gouvernementales : suspension des décrets pour une semaine, ANPE-jeunes, États généraux de la jeunesse... annonce accueillie par des cris d'indignation des congressistes. Deschamps n'en tirait pourtant aucune autre conclusion que celle qu'il avait prévue dans son projet de discours : "prendre des dispositions pour une présence plus forte, plus visible de la FSU" le 31 mars.

LE COMBAT POUR LA GREVE DE L'ENSEIGNEMENT LE 31 MARS : DU LUNDI 28...

Intervenant immédiatement sur l'ordre du jour, un délégué de la tendance "Front Unique" demandait que cette question fasse l'objet d'un débat immédiat, conclu par un appel du congrès à la grève des enseignants, et pour une manifestation centrale à Paris. Son intervention était applaudie par une bonne partie des congressistes, de toutes tendances.

La direction refusait cependant de modifier son ordre du jour, qui prévoyait sur deux séances, un "vaste débat" autour de quatre "thèmes" (jeunesse et investissement éducatif ; emploi, inégalités, services publics et protection sociale ; "nouveau fédéralisme" enseignant ; loi de programmation, action) noyant toutes les questions politiques d'actualité dans des "interrogations et réflexions" générales sans conclusions pratiques.

Même si le premier "thème" donnait la possibilité d'intervenir sur les CIP, le refus de faire de cette question un point spécial de l'ordre du jour était dès ce moment révélateur. Il traduisait la volonté de l'appareil "Union et Action" de freiner, autant qu'il le pouvait, l'engagement des enseignants aux côtés des lycéens, et de protéger le gouvernement Balladur, le gouvernement RPR-UDF, d'une défaite majeure. Une déclaration immédiate du congrès dans le sens d'une telle défaite de Balladur, prise dès son ouverture, pouvait avoir un impact politique considérable auprès des enseignants et par répercussion sur les autres appareils syndicaux.

Cependant, et malgré les efforts des dirigeants et d'une partie (une partie seulement) de leurs militants, l'appareil allait perdre assez vite le contrôle du congrès. Serge Goudard, pour la tendance "Front Unique" déposait la motion suivante :

«Le congrès national de la FSU déclare solennellement :

- *Pour l'abrogation totale des décrets Balladur,*
- *La FSU appelle à la manifestation nationale et à la grève le 31 mars pour cette manifestation.*

Elle s'adresse à tous les syndicats de l'enseignement, aux Confédérations ouvrières, à leurs dirigeants pour leur dire :

- Appelons ensemble à la manifestation nationale !

- Appelons à la grève pour la manifestation nationale, pour l'abrogation de la loi quinquennale sur l'emploi (loi Giraud) !»

Au nom de la "diversité des situations", d'une mobilisation "faible et inégale" chez les enseignants, de la nécessité de créer des "convergences durables", du fait que "le problème des CIP n'épuise pas la question", que "prioritairement c'est l'abrogation de la loi quinquennale qui importe", les dirigeants firent donner la garde, certains allant même jusqu'à qualifier de "paternalisme" la volonté de soutenir les lycéens. En même temps le bureau du congrès, respectant l'ordre du jour, faisait tout son possible pour enliser la discussion dans les ronrons de quelques discours sur "l'investissement éducatif". Sans succès : les intervenants se succédaient à la tribune pour l'appel à la grève le 31 mars.

La motion, mise aux voix, obtenait 138 voix pour, 288 contre, 100 abstentions et 24 refus de vote. Celle de la direction UA, adoptée en opposition, reportait au lendemain toute décision, une réunion étant prévue à Paris ce lundi soir 28 avec 15 autres organisations.

... AU MARDI 29

En fonction de quoi le mardi matin, Monique Vuaillat présentait une motion qui, tout en "invitant les personnels à recourir à la grève", se situait sur la ligne de ladite réunion, dont la déclaration spécifiait :

«Le 31 mars constitue un temps fort décisif (...) Les organisations soussignées appellent à prendre toutes les dispositions pour assurer le succès du 31 mars (...) Une journée nationale unitaire (...) début avril avec arrêts de travail et manifestations apparaît indispensable (...) pour exiger :

- le retrait du CIP (...)

Les organisations soussignées (...) invitent leurs organisations à construire les initiatives les plus larges dans les départements, localités...» etc, etc[1]

Un délégué de la tendance "Front Unique" intervint. Il montra que cette déclaration était un frein à la mobilisation le 31 mars, qu'elle renvoyait à "une journée d'action" le 7 avril un éventuel combat pour l'abrogation des décrets instituant les CIP, qu'en fait elle s'opposait à la réalisation d'une manifestation nationale à Paris rappelant celle du 16 janvier. Il termina en invitant le congrès, pour ne pas avaliser une telle position, à décider d'appeler franchement à la grève pour le 31 mars et proposa d'amender dans ce sens le texte de Monique Vuaillat. On vit alors monter au créneau, comme le plus farouche adversaire du mot d'ordre de grève (toujours soutenu par de nouveaux intervenants), le secrétaire général du SNETAA, Bernard Pabot, qui invoqua en particulier, contre une telle décision du Congrès fédéral, la souveraineté des syndicats nationaux. Sous forme de disjonction des dernières lignes du texte de Monique Vuaillat, les trois positions obtinrent :

- contre toute invitation à la grève (Pabot) : Pour : 116 - Contre : 342 - Abstentions : 52,
- pour l'appel du congrès à la grève (Front Unique - École Émancipée) : Pour : 183 - Contre : 248 - Abstentions : 91,
- texte initial (préavis de grève pour permettre aux personnels de manifester) : Pour : 323 - Contre : 114 - Abstentions : 98.

Finalement, après plus de 4 heures de débat et de multiples tractations entre UA, l'École Émancipée et le SNETAA, un texte "de compromis" édulcorait encore la motion en y ajoutant : "les modalités de participation sont à la charge des syndicats nationaux et des sections départementales".[2]

C'est donc après 7 heures de discussion pied à pied, où sans doute plus de 30 intervenants appartenant à toutes les tendances et à la plupart des syndicats se sont élevés contre la volonté de leurs dirigeants de freiner et disloquer le mouvement engagé, que ceux-ci ont réussi à colmater la brèche et à reprendre le congrès en mains. Celui-ci, dans son développement, avait balayé tous les bavardages prévus jusqu'au mardi après-midi, pour ne plus traiter que la seule question réellement à l'ordre du jour : le combat contre le gouvernement Balladur, à travers la mobilisation dans la grève du 31 mars.

Ce qui s'est en définitive réfracté dans ces deux jours, dans le contexte d'un congrès, et avec ses limites, c'est le combat de la masse des enseignants à la fois contre le gouvernement RPR-UDF et contre les appareils syndicaux et politiques qui le protègent, combat qui s'est en particulier exprimé dans la mobilisation pour la manifestation du 16 janvier, où les dirigeants ont été pratiquement débordés.

---

[1] Texte signé par : Confédération CGT, CRC Santé Sociaux, FCPE, FGTE-CFDT, FIDL, Finances CFDT, FSU, JC, JCR, JOCF, RED-JCR, SOS-Racisme, SUD PTT, UEC, UNEF-SE, UNEF-ID.

[2] La transmission de la décision finale aux sections départementales était encore en retrait, puisque, par exemple dans l'Essonne, celle-ci était portée à la connaissance des enseignants sous forme d'une invitation "à se réunir pour décider de la grève"!!...

UNE ORIENTATION FONDAMENTALE DE PARTICIPATION

La suite du congrès, une fois la machine remise sur ses rails, comportait le travail des commissions sur le projet de plate-forme et l'adoption des statuts.

Après de longues discussions, ceux-ci constituent la FSU comme une fédération de syndicats nationaux. Les tentatives pour gommer ces derniers au bénéfice de "syndicats départementaux" et de sections locales fusionnant toutes les catégories ont été actuellement repoussées. Présentées au nom de la démocratie à la base et de la "Fédération d'industrie", vieux cheval de bataille de l'École Émancipée, elles pourraient fournir les bases d'un syndicalisme de "site" ou de "proximité", c'est-à-dire d'une dislocation des syndicats de catégorie adaptée à la politique du gouvernement de dislocation du corps enseignant. De même ont été rejetées les propositions de sections régionales, adaptées à la politique de régionalisation.

Quant à la plate-forme fédérale, le cadre en était donné à la fois

par le projet publié avant le congrès et en concentré par le discours d'ouverture de secrétaire général Michel Deschamps. Ses fondements ne sont pas la défense des personnels et de l'enseignement public, ni les revendications des travailleurs contre la politique gouvernementale, mais la défense de "l'intérêt général" et de "la cohésion nationale". Il s'agit de convaincre "la société" et "l'État" que "l'exigence d'éducation, l'investissement éducatif (...) sont des facteurs essentiels du développement d'une Nation, de sa cohésion, de son aptitude à affronter l'avenir". Il faut donc "ouvrir une nouvelle étape de démocratisation". Et Michel Deschamps, s'adressant, par-dessus la tête des congressistes, à la bourgeoisie française, ajoutait : *"Aurons-nous la sagesse d'anticiper ? (...) A chaque fois que, dans notre pays, on a voulu marquer une ambition nationale forte, on s'est doté d'une loi de programmation : pour la recherche, le nucléaire, la défense nationale"*... Ainsi est également justifiée la réaffirmation de la participation : "notamment mais pas seulement, aux conseils économiques et sociaux, conseil national et conseils régionaux", comme au "débat national sur l'école", avec ses "tables rondes décentralisées tout au long d'avril (...) Ne devons-nous pas ensemble défendre nos arguments, nos projets, dans tous les lieux de débat ?".

Les amendements apportés par les commissions n'ont rien changé à la nature de la plate-forme, dont ces déclarations expriment l'axe politique essentiel. La seule différence notable concerne la loi quinquennale (dite) pour l'emploi.

Avant le congrès, des huit textes d'orientation soumis au vote des syndiqués pour la représentation des tendances, seul celui de la tendance "Front Unique" était centré sur le combat contre le gouvernement et pour le vaincre. Seul il expliquait la signification politique de cette loi, instrument essentiel du gouvernement RPR-UDF contre la classe ouvrière. Le texte de la majorité Unité et Action observait, sur cette question, un silence total. On pouvait parfois lire dans l'organe du SNES la même revendication que dans celui du SE-UID : appliquer l'article 54 de cette loi au bénéfice de l'enseignement public...

Dans les congrès départementaux, par contre, l'exigence d'abrogation de cette loi avait commencé à s'exprimer, y compris dans les rangs des militants UA. Les décrets instituant les CIP et la mobilisation des lycéens et des étudiants des IUT illustraient la justesse de l'analyse présentée par la tendance "Front Unique" et constituaient un point d'appui pour les délégués. L'assemblée générale du SNPIUFM, le 25 mars, ajoutait même à l'exigence d'abrogation "le refus de participer à toutes les instances de concertation et d'application de la loi quinquennale".

Sous cette pression ouvertement exprimée dans le congrès, la direction UA a dû inscrire dans les revendications de la plate-forme "l'abrogation de l'ensemble de la loi quinquennale", mais... sans y insérer aucun moyen d'action, aucune perspective de mobilisation permettant de l'obtenir.
Le débat sur l'action, fait significatif, n'a eu droit qu'à un peu plus de quinze minutes, en fin de congrès. Cela permet d'apprécier à sa valeur réelle pour les dirigeants de la FSU le vaste programme de régénération du système éducatif et de ses personnels "largement débattu" au congrès... afin de mieux ensuite leur laisser les mains libres pour participer à la politique gouvernementale.

Contre cette orientation, Serge Goudard, au nom de la tendance "Front Unique" déclarait le 31 mars au matin, à la tribune :

«La proposition du rapporteur de participer à des États généraux de l'École et de la Jeunesse n'est pas acceptable. Ceci correspond tout à fait aux propositions faites par Balladur au début de la semaine, alors qu'il cherchait à manœuvrer. Maintenant il est annoncé que les décrets sont abrogés : c'est une défaite politique du gouvernement Balladur. C'est, après celle du 16 janvier et de la loi Bayrou, la deuxième défaite de ce gouvernement, et c'est une défaite majeure, analogue à celle de Chirac, en décembre 1986, retirant le projet Devaquet (analogue car on ne peut dire aujourd'hui comment vont se développer les processus).

Cet après-midi vont se dérouler les manifestations : quels doivent être nos mots d'ordre ? Le congrès FSU du Rhône, unanime, avait répondu par avance, avant même l'annonce de l'abrogation des décrets sur les CIP : retrait de toute la loi quinquennale ! La CA académique du SNES de Lyon du 21 mars, unanime, a adopté la formule suivante, judicieuse : "l'abrogation des CIP sera un point d'appui décisif pour l'abrogation de toute la loi quinquennale".

Aujourd'hui les décrets sont abrogés. Le mot d'ordre immédiat doit donc être :
Abrogation de toute la loi quinquennale sur l'emploi !

Balladur propose de négocier ? ***Aucune négociation sur un nouveau projet de CIP, aucune négociation sur une nouvelle mouture de la loi quinquennale !*** *Charles Millon et d'autres envisagent de faire repasser la loi devant l'Assemblée Nationale. Si tel était le cas :* ***Manifestation nationale à l'Assemblée Nationale****, à l'appel de toutes les organisations syndicales, pour l'abrogation complète de la loi quinquennale sur l'emploi !»*

LES CONTRADICTIONS INTERNES DE LA FSU

À travers ce congrès, la direction de la FSU avait l'ambition de présenter celle-ci comme la résurrection de la FEN d'avant 1992.

Aucune illusion ne doit être entretenue à ce sujet, la FSU, pas plus que l'ex-FEN ne peut occuper la place de la FEN, quelle que soit la "continuité" dont elles se parent toutes deux. La FEN, qui réunissait en son sein tous les courants du mouvement ouvrier, a bel et bien été détruite. La destruction de la FEN avait en particulier comme objectif la liquidation des syndicats nationaux des enseignants. Cet objectif n'a pu être réalisé jusqu'au bout, mais toutes les forces engagées en ce sens continuent à jouer, y compris au sein de la FSU et de ses appareils.
La quasi-unanimité (96 %) du congrès sur la plate-forme masque des rapports internes des plus fragiles. La cohabitation du SNES et du SNETAA a nécessité d'inscrire dans les statuts une clause de "majorité qualifiée" à 70 % des voix, sans laquelle aucune décision ne peut être prise au niveau fédéral. Facteur de paralysie et de manœuvres en tout genre, elle n'a pas empêché les délégués du SNETAA, tenus sous le contrôle sévère de leur secrétaire général, de se tenir à l'écart de toutes

les discussions en commission. On a même pu croire le 30 au matin qu'ils s'apprêtaient à quitter le congrès.
Les dirigeants UA, de leur côté, ont dû et doivent toujours manœuvrer au plus près pour maintenir le contrôle de leurs propres militants. Leurs collaborateurs de l'École Émancipée, partie prenante de l'appareil au plus haut niveau, sont eux-mêmes sérieusement contestés, à la limite de l'éclatement. Ces contradictions ne pourront que s'amplifier avec les développements à venir du combat des masses contre le gouvernement Balladur.

Le 4 avril 1994

CONGRES DE L'EX-FEN

LES DIFFICULTÉS DES DIRIGEANTS DE L'EX-FEN

QUE S'EST-IL PASSÉ AU CONGRES DE TOURS ?

Un mois et demi après le congrès de Tours de l'ex-FEN (7 au 11 février), ses adhérents et militants ignorent toujours la composition de la nouvelle direction. Tout juste peuvent-ils savoir, par celle-ci, que son élection a donné lieu à *"quelques remous"*, à *"certains changements"*, et que *"l'équipe* (sortante) *a été meurtrie"* par le vote des délégués. C'est par la grande presse qu'ils ont pu apprendre que *"deux piliers de la direction sortante n'étaient pas réélus : Martine Le Gal, maître d'œuvre de la recomposition syndicale, et Jean-Claude Tricoche, responsable du secteur éducation de la FEN. Tous deux artisans actifs du grand ménage d'octobre 1992"* ("Le Monde" du 12/2/94). Également, que *"le secrétaire général Guy Le Néouannic était réélu de justesse (à l'avant dernière place)"*, que *"Joël Oger et Francis Carrié, également secrétaires nationaux, étaient relégués au rang de suppléants"* et qu'ainsi *"les congressistes venaient de décapiter la FEN"*. (ibid.)

L'ampleur du conflit ainsi révélé mérite d'être expliquée autrement que par le crime de lèse-amitié dont se plaignent les victimes. C'est dans la situation politique qu'il faut en chercher les racines, et dans la contradiction entre la ligne dans laquelle la direction UID s'est engagée à partir de 1992, et le mouvement amorcé dans le corps enseignant, la classe ouvrière et la jeunesse pour combattre le gouvernement RPR-UDF et qui a conduit à ses deux défaites successives, sur la loi Bayrou et les décrets instituant les CIP.

RÉTICENCES, TENSIONS, REFUS CHEZ LES MILITANTS ET LES CADRES LOCAUX

Il faut se souvenir qu'en novembre 1991, les dirigeants UID de la FEN rencontraient les groupes parlementaires UDC, UDF et RPR, alors dans l'opposition, au nom du "dialogue social nécessaire dans ce pays". C'était un gage politique de soutien, donné à un futur gouvernement RPR-UDF, qui allait de pair avec la ligne de destruction de la FEN engagée au congrès de Clermont-Ferrand et lui donnait sa signification politique : aller vers un "nouveau syndicalisme" participationniste, adapté à la décentralisation et à la prochaine offensive de la bourgeoisie contre le corps enseignant et la classe ouvrière.

L'adaptation à la décentralisation, à la dislocation et à l'émiettement du corps enseignant supposait celle des syndicats nationaux dans un syndicalisme de "site", sur des bases régionales et locales. Les réticences et les oppositions franches n'ont pas permis à la direction d'aller jusqu'au bout : les "unions" qui doivent coiffer et placer sous tutelle les syndicats nationaux n'ont pratiquement aucune vie ; les sections régionales manquent d'assises et de moyens et n'ont guère de réalité que sur le papier. En mars 93, un "secrétaire régional" se plaignait de "ses difficultés à faire passer (sur cette réorganisation) ce que les syndicats nationaux n'avaient pas pu faire passer auprès de leurs adhérents".
Cette politique impliquait également un rapprochement déclaré avec la CFDT, en vue de constituer un "pôle syndical réformiste" (lisez "participationniste"), et les opérations en ont été engagées par la création, avec divers syndicats professionnels, de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA). Mais l'intention politique que celle-ci incarne ne lui a pas, pour autant, donné une réalité syndicale tangible.

Tout reste à faire et "Le Monde" du 12 février écrivait :

> *«A l'intérieur même des rangs de la FEN, nombre de syndicats nationaux de non-enseignants* (et nombre de militants enseignants, NDLR) *ne veulent pas de ce rapprochement.»*

De ce point de vue, l'éviction de Martine Le Gal, placée par les dirigeants à la tête de l'UNSA, est significative : c'est son engagement déclaré pour une fusion rapide avec la CFDT qui a amené sa condamnation par le vote des délégués.

D'autres tensions encore sont apparues dès mars 1993, sur le soutien à la politique gouvernementale de décentralisation et d'autonomie des établissements, mal supporté dans des syndicats comme le SNIEN (Intendants) et le SNPTES (Techniciens de l'enseignement supérieur), directement confrontés à ses conséquences. Cela ne réduit pas pour autant la crise actuelle à un clivage entre enseignants et non-enseignants. Le congrès du Syndicat des Enseignants (SE), les 3 et 4 juin dernier, l'a bien montré lorsque la moitié des délégués s'est ouvertement insurgée contre la résolution de capitulation totale présentée par la direction sur le financement de l'enseignement privé, et a obligé celle-ci à reculer.

A l'origine de cette réaction, il y avait dès ce moment la répercussion chez les enseignants des premières mesures du gouvernement Balladur. S'aligner sur celles-ci est apparu aux congressistes comme une trahison inacceptable. Bien que non formulé, le contenu politique de leur réaction était une exigence de rupture avec le gouvernement.
De nouveaux indices de crise se sont manifestés lors de la préparation et de la promulgation de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi". La ligne de la direction était claire : ne pas s'opposer à la loi, discuter pour "faire évoluer les aspects néfastes du projet". Ses consignes aux sections départementales étaient d'engager des rencontres avec les "partenaires sociaux" et d'éviter toute espère de manifestations. Cependant le 3 novembre, Le Néouannic était contraint d'avouer au Bureau fédéral :

> *«Un nombre non négligeable de nos sections n'ont pas voulu, pas su ou pas pu tenir la ligne décidée au CFN et se sont laissé entraîner sur le thème de l'unité d'action (...) La stratégie définie au CFN n'est intellectuellement contestée par personne, mais elle est bafouée dans les faits».*

Bien entendu, cela ne change rien au caractère donné à ces manifestations du 12 octobre par les appareils organisateurs (une fois la loi votée et sa préparation assurée par la participation des dirigeants syndicaux). Mais pour les syndiqués et militants départementaux de l'ex-FEN, elles constituaient la seule possibilité dont ils pouvaient alors se saisir pour s'opposer à la "stratégie" de leurs dirigeants en soutien ouvert à l'application de la loi.

"Le Monde" du 9 février faisait état d'une lettre de Paul Labit, responsable "de la plus grosse section de la FEN, celle du Nord-Pas de Calais", adressée à tous les responsables des syndicaux nationaux. L'auteur y accusait durement la direction de "réduire les sections départementales à de simples rouages, aveugles, muets et sourds, de l'exécutif fédéral". Il ajoutait entre autres que "le prix à payer (pour la création du SE) est effroyable". Ces accusations font écho au choc ressenti par les militants à la suite des résultats des élections professionnelles qui ont sanctionné la politique de la direction, en particulier la destruction du vieux syndicat des instituteurs : fiasco dans la "conquête" du second degré (4 % au SE, contre 57 % au SNES-FSU) ; désaveu des enseignants qui, contrairement à la ligne des dirigeants de l'ex-FEN, se sont massivement tournés vers les syndicats nationaux de catégorie ; perte d'influence massive dans tous les secteurs, au bénéfice des "exclus" de la FSU. La lettre de Labit, à une semaine du congrès, était le témoignage d'une rancœur générale, progressant depuis plusieurs mois.

DU 16 JANVIER AU CONGRES DE FÉVRIER

Ainsi, lorsqu'en décembre, le gouvernement Balladur s'engage, avec la loi Bayrou, dans une nouvelle étape de son offensive contre la classe ouvrière et les enseignants, une crise aux aspects multiples couve au sein de l'ex-FEN, dont l'appareil n'est pas épargné. Elle s'accentue au fur et à mesure que les enseignants et les travailleurs en général cherchent à engager le combat contre le gouvernement RPR-UDF.

Inutile de revenir ici sur la façon dont la masse des enseignants, travailleurs et jeunes ont imposé, contre la volonté des appareils, l'abrogation de la loi Bayrou et l'immense manifestation du 16 janvier contre le gouvernement Balladur. Ce qui importe ici, c'est de souligner qu'en pleine préparation du congrès fédéral de Tours, prévu pour avaliser toute la politique antérieure et pour une affirmation d'allégeance, encore plus explicite, au gouvernement et à sa politique, à la bourgeoisie et à son idéologie, les dirigeants UID ont vu malgré eux leurs "troupes" s'engager dans le combat contre le gouvernement, et souvent formuler ouvertement, avant la lettre citée plus haut, des accusations identiques.

Le retentissement de ce mouvement au niveau de l'appareil, jusqu'à une certaine limite, était inévitable. En pleine manifestation, par ses propos, Guy Le Néouannic tendait la main à Bayrou et à Balladur, pour une concertation qui leur permette de se rétablir de leur défaite. Le 28 janvier, "FEN-Hebdo" affirmait : *"La FEN va donc s'engager totalement dans cette phase concrète de la négociation"* (les "tables rondes" Bayrou-Balladur). La direction du SE, sans refuser d'y participer, affichait moins d'enthousiasme : *"Gare à l'entourloupe ! Un scénario connu se déroule sous nos yeux"* ("L'Enseignant" du 29 janvier). Elle insistait sur la poursuite de la défense de la laïcité et titrait en ce sens : *"Après la manifestation du 16 janvier : la vraie négociation reste à ouvrir"* ("L'Enseignant" du 5 février). A la première table ronde, ce n'était pas Barbarant, secrétaire général du SE qui accompagnait Le Néouannic, mais Jean-Claude Tricoche.

Cela ne signifie en aucune façon que le premier soit plus prêt que le second à rompre avec le gouvernement, mais simplement qu'il gardait le souvenir de son désaveu par les congressistes du SE, en juin, sur la question laïque, l'un des signes avant-coureurs du mouvement qui a mené au 16 janvier. Sans les exagérer, les divergences apparues sous l'impact du mouvements des masses étaient assez nettes pour que la presse ait pu parler d'une "guerre des deux FEN". Le 10 février, au congrès de Tours, Tricoche était évincé et Le Néouannic sauvé de justesse.

LES CONTRADICTIONS DU CONGRES

À l'évidence ce congrès, par son contenu, était aux antipodes des aspirations des enseignants, et en porte-à-faux par rapport au mouvement qui s'était développé durant les semaines précédentes, y compris au sein des militants et syndiqués de l'ex-FEN. Un congrès dont le "thème central" était : "violences et missions éducatives" ; un congrès dont le projet de plate-forme était tout entier tourné vers le "dialogue social" pour "interpeller les décideurs", "restaurer la citoyenneté" et la "cohésion sociale" ; un congrès pour "garantir l'égalité des citoyens et l'unité nationale"... par les services publics ; un congrès prônant une décentralisation "équilibrée", un "partenariat négocié", un "contrat social pour l'emploi", la fiscalisation de la protection sociale ; un congrès définissant la laïcité comme "une éthique de vie sociale" qui

"assure la cohésion de la Nation autour des valeurs de citoyenneté". Un congrès dont la résolution finale ne dit **pas un mot** de la politique du gouvernement Balladur et de ses attaques contre la classe ouvrière et les enseignants, et de même, malgré la manifestation du 16 janvier, **pas un mot** sur les crédits à l'enseignement privé !

Malgré cela (et malgré, semble-t-il, quelques interventions "malsonnantes") les délégués ont adopté le rapport moral à 85 % et la résolution finale, à main levée, à 94 %. Comment expliquer ce décalage avec toutes les constatations précédentes et avec le rejet d'une partie des dirigeants sortants ?

D'une part la réforme des statuts a établi un bouclage complet des discussions par l'appareil : elle a banni par principe toute expression de plates-formes et d'orientations divergentes. D'autre part, l'élection des dirigeants ne s'effectue plus en fonction des tendances qu'ils représentent, mais au scrutin uninominal (qui pour l'essentiel est habituellement le simple habillage d'une cooptation).
L'appareil a ainsi pu contrôler les débats et les votes à main levée et y maintenir une cohésion apparente, mais il ne l'a pas pu pour le vote, à bulletins secrets, sur la direction : les oppositions et les fissures dans l'appareil lui-même s'y sont engouffrées.

Mais les mêmes congressistes qui révélaient ainsi la crise qui traverse l'ex-FEN, sont restés englués dans la politique qui est à son origine, et dans l'incapacité de lui en opposer une autre qui exprime les aspirations des masses à combattre et vaincre le gouvernement, à combattre son soutien par l'appareil UID et les autres appareils syndicaux.

Faute de conjuguer le procès fait à la direction sortante avec l'ouverture de perspectives mettant en avant la rupture avec la participation et le combat pour l'abrogation de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi", en s'appuyant sur le mouvement des masses de décembre-janvier qui avait poussé nombre d'entre eux en avant, ils sont en définitive restés paralysés sur l'essentiel : "meurtrie", la direction UID poursuit néanmoins sa politique. C'est seulement dans le combat pour lui imposer la rupture avec le gouvernement et la voie du Front Unique que les syndiqués et les militants aux prises avec elle pourront surmonter les obstacles qu'elle dresse devant eux.

Le 25 mars 1994

PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE INCERTAINE

"OPTIMISME" OFFICIEL

"L'optimisme", telle est la ligne officielle quant à l'évolution au cours de l'année 1994 de l'économie capitaliste française. Dès la présentation de son projet de budget 1994, le gouvernement Balladur a estimé que le PIB augmenterait cette année de 1,4 %, ce qui suppose un rythme de hausse de la production de 3 à 4 % au cours du deuxième semestre. Depuis, Balladur et ses ministres n'ont cessé d'annoncer "la reprise". Mais même en prenant le pourcentage de croissance que le gouvernement prévoit, les perspectives économiques restent sombres. Comme il s'agit de 1,4 % par rapport à 1993 et que globalement en 1993 le PIB a diminué de 0,5 %, cela réduit la progression par rapport à 1992 à 0,9 %.

Dans son billet de conjoncture, Philippe Lefournier, directeur du centre de prévision de "l'Expansion", fait preuve, lui, d'un "optimisme" mesuré :

> *"La récession est terminée sans que la reprise soit vraiment engagée. Faut-il vraiment s'en attrister ? En fait, c'est déjà une très bonne nouvelle si la rechute redoutée pour le début de l'année peut être évitée. (...) En amont des biens de consommation, le creux de la récession est dépassé. Les uns après les autres, les secteurs des biens intermédiaires se redressent, notamment le papier-carton, ce traditionnel indicateur avancé. (...) En réduisant la production et les stocks, les industriels ont organisé une pénurie qui a permis de stabiliser les prix. Interrogés par l'INSEE, ils ont confirmé que la chute de ceux-ci était devenue aussi gênante pour leurs profits que l'insuffisance de la demande ; cela ne s'était jamais vu dans le passé. Avec le restockage, une reprise technique est donc à l'oeuvre dans ces secteurs. Le mouvement a des chances de s'entretenir car il n'est pas propre à la France. Certains signalent même qu'il a gagné l'Allemagne.*
>
> *Du coup, tout le paysage s'éclaircit. Notre pays, compétitif malgré les dévaluations au nord et au sud de l'Europe, peut espérer maintenir ses positions après les résultats exceptionnels (mais exagérés par les perturbations statistiques) de 1993 : 90 milliards de francs d'excédent commercial ! Du renfort pour une croissance qui pourrait s'avérer positive en 1994."*
> ("L'Expansion" du 3 au 16 mars 1994)

L'INSEE explique dans sa note de conjoncture publiée le 17 mars que le PIB augmenterait de 0,7% (ce qui correspond aux prévisions gouvernementales) au premier semestre ; *"la demande intérieure devrait bénéficier d'une consommation des ménages légèrement plus dynamique qu'il n'était prévu en décembre. En partie du fait du rattrapage en début d'année, mais aussi du fait des mesures de soutien prises par le marché automobile"* ; la reprise des investissements des entreprises qui augmenteraient de 2,4 % après une nouvelle baisse de 7,7 % en 1993. La note de conjoncture poursuit :

> *"La crédibilité monétaire a favorisé la baisse des taux d'intérêt à long terme et la politique budgétaire a apporté un certain soutien à la croissance."*

Mais les taux d'intérêt à long terme après avoir baissé augmentent à nouveau. Les taux des obligations d'État à 10 ans qui se situaient aux environs de 7,4 % en avril 1993, étaient tombés à 5,8 % au début de l'année, et ont regrimpé à 6,37 % au début mars. Quant au déficit des administrations publiques qui nourrirait la "reprise", il aurait atteint, selon

l'INSEE, 404 milliards de francs en 1993, soit déjà 5,7 % du PIB.

MENSONGES GOUVERNEMENTAUX

L'INSEE établit ses prévisions en partant de l'hypothèse de la croissance du commerce extérieur. Le mardi 22 janvier, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et des télécommunications, affirmait déjà, à propos de l'excédent de 87 milliards de francs de la balance commerciale française de 1993 : *"C'est une réussite due à nos entreprises."* Grossier mensonge dont le gouvernement Balladur est prodigue. En 1991, 1992, 1993, les soldes de cette balance ont été les suivants :

(en milliards de francs, données brutes)

	1991	1992	1993
Export	1221	1249	1181
Import	1251	1218	1092
Solde	- 30	+ 31	+ 89

Ces deux dernières années, les soldes de la balance commerciale française ont bien été positifs, mais l'on constate qu'entre 1992 et 1993 les exportations ont diminué de 68 milliards de francs et les importations de 159 milliards entre 1991 et 1993. A quoi il faut ajouter que :

"Un premier examen des séries statistiques publiées par la direction des Douanes montre qu'il conviendrait de minorer de 15 à 20 milliards de francs les résultats du fait des changements statistiques intervenus lors du lancement du grand marché européen le 1er janvier 1993. En effet, comme le souligne une étude de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques) les données autrefois communiquées directement par l'administration des Douanes, sont désormais, avec la suppression des frontières fiscales, notamment en matière de TVA, fournies directement par les entreprises elles-mêmes avec évidemment beaucoup d'erreurs, voire de fraudes, comme le démontre, au demeurant, l'étude réalisée par un syndicat des impôts en la matière."

Autre flagrant délit de mensonge, "Libération" du 16 mars peut titrer :

"BUDGET : BALLADUR ESCAMOTE 250 MILLIARDS.

"Le ministre du Budget Nicolas Sarkozy présentera aujourd'hui au conseil des ministres les chiffres définitifs du budget 1993. Le déficit, 315,7 milliards de francs, est moins catastrophique que prévu grâce à un double tour de passe-passe : d'une part 43 milliards piochés dans la cagnotte des privatisations financent les dépenses courantes ; d'autre part, 100 milliards de cadeaux fiscaux aux entreprises et 110 milliards de la Sécurité Sociale sont affectés directement à la dette qui s'envole."

En effet, la dette publique (c'est-à-dire celle de l'État) s'établissait fin 1992 à 2110,5 milliards de francs, fin 1993 elle se serait élevée à 2520 milliards, les prévisions la situent à 2930 milliards fin 1994, ce qui hypothèque une "relance" par le budget de l'État.

La conjonction des prévisions des instituts spécialisés, lesquelles insistent sur les "signes" de "reprise", n'aurait-elle pas quelque chose à voir avec la nécessité de soutenir le gouvernement Balladur, le gouvernement RPR-UDF ? C'est très vraisemblable. On ne peut oublier que ce gouvernement a décidé de la liquidation du CERC (Centre d'Etude des Revenus et des Coûts), considéré comme trop indépendant.

Mais à supposer qu'il y ait "reprise", qu'est-ce que cela signifierait pour l'ensemble des travailleurs ? La poursuite de l'offensive tous azimuts contre le prolétariat et la jeunesse, une nouvelle augmentation du nombre des chômeurs, et cela d'après y compris les prévisions de l'INSEE : en fin décembre 1993 le chômage frappait 12,2 % de la population active ; fin décembre 1994, il s'élèverait à 12,7 %. Mais la situation financière des entreprises se serait améliorée en 1993, elles se seraient "désendettées".

Le CERC, avant de disparaître, a publié le bilan suivant : sur 25 millions "d'actifs" de 18 à 64 ans :

— 1,3 millions sont en "retrait du marché de l'emploi", soit 5,2 % des "actifs",

— 3,6 millions forment une "population fragile" (emploi instable, chômage de moins de deux ans), soit 14,4 %,

— 20,1 millions constituent une "population intégrée économiquement et socialement (emploi stable non menacé, emploi stable menacé)" dont 6,8 millions en "risque de fragilité", soit 27,2 % des actifs.

Au total : 46,8 % des "actifs" sont, plus ou moins, en "fragilité". Voilà qui donne une idée plus juste des perspectives économiques que peuvent avoir le prolétariat et la jeunesse.

Mais la conjoncture économique française est étroitement dépendante de la conjoncture économique mondiale, à celle de l'Europe et particulièrement de la CEE. Grosso-modo les exportations représentent 25 % du PIB de la France. L'économie française est également extrêmement dépendante du mouvement des capitaux, du cours des monnaies les unes par rapport aux autres. Il faut la cadrer en considérant l'économie capitaliste dans son ensemble et d'abord celle des USA qui reste, et de loin, la plus puissante des économies qui constituent la totalité de l'économie capitaliste. C'est pourquoi c'est à elle que la suite de cet article est consacrée.

"REPRISE" AUX USA

La "reprise" aux USA a été longue à se manifester fortement. En 1991 le PIB diminuait de 1,2 % par rapport à 1990. En 1992 il augmentait de 1,8 % par rapport à 1991. En 1993 encore, globalement, il a crû de seulement 2,9 % par rapport à 1992 (la meilleure performance depuis cinq ans). Au quatrième trimestre de 1993, l'envolée aurait eu lieu, la croissance du PIB aurait été de 7,5 % en rythme annuel. Comparée à celle qui a succédé à la "dépression" des années 1980-1982, cette reprise est lente : sur l'ensemble de l'année et non sur trois mois en rythme annuel, en 1982 le PIB avait diminué de 1,9 % par rapport à 1981 ; en 1983 il augmentait de 3,7 % par rapport à 1982 ; en 1984 il augmentait de 6,8 % par rapport à 1983.

Il est vrai que les ressorts de la reprise n'ont pas été les mêmes. En 1982 et les années suivantes la relance a été assurée par l'augmentation des dépenses publiques et principalement des dépenses militaires. Celles-ci sont passées de 159,765 milliards de dollars en 1980-1981 à 335 milliards en 1985-1986. Dans un article du "Monde diplomatique" de juillet 1990, Alain Arnaud écrivait :

> *"Les dépenses militaires doublent comme promis (elles croissent en termes réels, de 30 % de 1980 à 1985), une politique qui crée un bon climat pour les affaires. Car il s'agit bien d'une action directe sur le secteur de l'armement : la part dévolue aux acquisitions et à la recherche dans le budget militaire passe de 35 % en 1982 à 46,1 % en 1986 - un solide filet de protection pour l'industrie. En 1983 la relance permise par la politique monétaire demeure encore imputable à l'économie d'armement, qui crée 420.000 emplois et dynamise le secteur des biens d'équipement, seul secteur civil en croissance cette année-là. Les crédits alloués à la recherche-développement militaire doublent de 1980 à 1985 et atteignent le volume de l'ensemble de la recherche japonaise, soit 40 milliards."*

Le déficit budgétaire qui était en 1980-1981 de 58 milliards de dollars, passe à 110 en 1981-1982, à 196 en 1982-1983, à 175,3 en 1983-1984, à 211,3 en 1984-1985, à 221,3 en 1985-1986 (l'année fiscale aux USA va du 1er octobre au 30 septembre). L'endettement de l'État s'est accru parallèlement. D'ailleurs l'ensemble du développement économique a été financé par l'endettement de l'État fédéral, des États, des collectivités locales, des entreprises et des particuliers, endettement intérieur et endettement extérieur. Ainsi en 1980 les USA étaient encore créditeurs par rapport au reste du monde à hauteur de 106 milliards de dollars ; en 1988 leur dette extérieure s'élevait déjà à 532 milliards. Cet endettement couvrait les déficits dont ceux, croissant à vitesse accélérée, des balances commerciales et des opérations courantes : respectivement - 27,9 et + 4,5 milliards de dollars en 1981 et - 124,6 et - 117,7 en 1985. Pour attirer les capitaux aux USA et soutenir le dollar, de hauts taux d'intérêts étaient indispensables ; en taux réel fin 1982 le taux de base des banques des USA se situait à 5,9 % et à 6,5 % fin 1985. Le dollar quant à lui atteignait ses niveaux records en février 1985 : 3,87 marks, 10,61 francs, 265 yens, ce qui ne pouvait, par contre, que concourir à la croissance des déficits des balances commerciales et des opérations courantes.

LES TAUX D'INTÉRETS

Selon les commentaires la "reprise" modeste jusqu'au 3ème trimestre de 1993, brusquement accélérée au 4ème trimestre, serait d'abord due à la baisse des taux d'intérêts. Le taux d'escompte de la réserve fédérale américaine a été ramené au cours de l'année 1991 de 7 % à 4 % et, à la fin juin 1992, à 3 %, alors que la hausse des prix était à peu près égale, c'est-à-dire qu'en termes réels, ils devenaient pratiquement nuls. Le "Bilan économique et social 1993" que publie "Le Monde" explique :

> *"L'économie américaine est entrée dans un cycle vertueux caractérisé par les "trois-trois" : une croissance lente 3 %* (annuellement NDLR) *avec une inflation faible (proche de 3%) grâce à des taux d'intérêt historiquement très bas (un taux d'escompte de 3 %)."*

Par contre les déficits budgétaires ont été réduits : celui de l'exercice allant du 1er octobre 1991 au 30 septembre 1992 a été de 290,3 milliards de dollars soit 4,9 % du PIB ; celui de 1992-1993 s'est établi à 254,9 milliards, soit 4 % du PIB :

> *"Le programme budgétaire du président Clinton a été finalement approuvé au mois d'août. Les économies devraient porter sur 255 milliards de dollars pour les cinq prochaines années et concerner surtout le budget militaire, tout en résultant aussi de la réduction du service de la dette publique. Le relèvement de la fiscalité contribuera plus modérément au redressement de la situation... Au total, d'après les prévisions concordantes du gouvernement et du bureau du budget du congrès (CBO), la diminution du déficit fédéral sur cinq ans s'élèverait à 496 milliards, ce qui permettrait au solde de revenir à 2,7 % du PIB en 1997."*

La presse économique estime que la baisse des taux d'intérêt est à l'origine de la "reprise" économique aux USA.

> *"La conjonction d'une politique monétaire souple et d'une politique budgétaire plus serrée favorise les taux d'intérêt bas sur toutes les échéances et devient progressivement le véritable moteur de la croissance.*
>
> *L'argent bon marché permet en effet, une fois de plus, en 1993, aux banques et aux établissements financiers de reconstituer leurs bilans, en dégageant de jolis profits (En effet, obtenant de la F.E.D. des crédits à court terme à 3 %, elles prêtent elles-mêmes à 6 % et plus, taux des crédits à long terme).*
>
> *Il aide aussi les entreprises et les particuliers à poursuivre leur désendettement. L'État fédéral lui-même en tire parti : l'allégement de la charge de la dette lui permet de ramener à 259 milliards de dollars (4,1 % environ du PNB) son déficit pour le budget 1993."*

Il n'est pas sûr que la dette elle-même diminue. Patrick Artus, directeur des études de la Caisse des dépôts, faisait remarquer dans le supplément économie du "Monde" du 20 juillet 1993 :

"Les intérêts nets sur la dette fédérale atteignent 190 milliards de dollars, soit 3 % du PIB pour une dette de 53 % du PIB . La faiblesse des taux limite les intérêts payés : cependant, l'existence d'un déficit primaire (hors intérêts sur la dette) de 2 % du PIB implique que la dette continue à monter."

Dans un article paru dans "Le Monde Diplomatique" de décembre 1993, Claude Julien affirmait :

"Lorsque M. Reagan entra à la Maison Blanche (1981), il hérita de ses prédécesseurs une dette fédérale de 994 milliards de dollars ; douze ans plus tard, l'ardoise léguée par M. Bush atteignait 4.400 milliards de dollars. M. William Clinton ne réussira pas à la réduire ; tout au plus, si les dieux lui sont favorables, parviendra-t-il à ne l'augmenter que de 1.000 milliards en quatre ans."

CONDITIONS DE LA REPRISE

Incontestablement, une baisse aussi drastique des taux d'intérêt a contribué à la "reprise" aux USA. En taux réels, ils sont passés, pour les crédits à court terme servis par la F.E.D. aux banques, de 5 % au début 1990 à zéro en juin 1992. C'était un puissant facteur de hausse du taux de profit, pour les banques mais aussi pour les "entreprises" :

"Les frais financiers des entreprises ont baissé de 4 % en 1991 et de 7,5 % en 1992 grâce à la réduction des taux, ce qui permet au ratio dette/valeur ajoutée des entreprises de baisser de 39,2 % en 1991 à 36,4 % en 1992." (P. Artus)

Mais la "reprise" économique doit être attribuée à ce que la crise (phénomène spécifique à l'économie capitaliste) a rempli partiellement sa fonction : "l'épuration" de cette économie. En effet, une partie du capital obsolète a été éliminée, et le capital dans son ensemble dévalorisé, y compris le capital variable (c'est-à-dire la valeur de la force de travail). Les banques ont, grâce à la différence entre les taux que leur consent la F.E.D. et ceux qu'elles pratiquent, réalisé d'énormes profits qui leur ont permis de "restructurer leurs bilans", c'est-à-dire d'éliminer une masse énorme de "créances douteuses" qu'elles possédaient. l'État a renfloué les caisses d'Épargne en faillite (coût jusqu'à présent : plus de 200 milliards de dollars). Là aussi, des "créances douteuses" ont été éliminées. Les grandes entreprises industrielles, et l'industrie dans son ensemble, ont opéré au cours de ces dernières années de gigantesques "restructurations".

Quelques exemples. En 1991, General Motors annonçait la fermeture de 21 de ses 38 usines implantées au Canada et aux USA, ainsi que la suppression de 74.000 emplois en quatre ans (20 % des effectifs) ; ce qui était porté en 1992 à 30 usines à fermer et à 92.000 emplois à supprimer. Chez Ford, le nombre d'emplois est tombé de 145.000 à 85.000 en 1993. Les autres "grands" de l'automobile ont agi de façon semblable. En 1992, IBM supprimait 20.000 emplois. Et ainsi de suite pour l'ensemble des entreprises. Le taux de profit s'est élevé :

"Après impôts, les profits ont progressé de 14 % en 1992, et cette tendance s'amplifie depuis." (P. Artus)

A la rubrique "États-Unis", le "Bilan Économique et Social" de 1993 a écrit :

"Dans tous les secteurs, les grandes entreprises sont en outre engagées dans une course effrénée à la productivité... Dans le transport aérien comme dans les produits de grande consommation, dans l'informatique comme dans les télécommunications, le mot de 1993, c'est dégraissage ("downsizing"). Les grands groupes auront amorcé au cours de l'année quelques 500.000 suppressions de postes."

Après cela, le chômage peut bien avoir officiellement baissé de 7,4 % de la population active, fin 1992, à 6,4 % en novembre 1993, on imagine ce que sont les nouveaux emplois. Une masse énorme du capital constant a été éliminée. En 1991, les investissements avaient chuté de 7 %. Selon le "Bilan Économique et Social" :

"Aux États-Unis, c'est la vigueur du redémarrage des investissements en matériel et en logements qui explique en grande partie l'accélération de la croissance économique. Les dépenses en capital des firmes ont augmenté de 9,8 % en 1993, après déjà 6,2 % en 1992. Malgré le bond exceptionnel de 1992 (+ 16 % par rapport à 1991), le logement a de nouveau fortement progressé (+ 7 %). Soit presque 25 % en deux ans, ce qui représente une augmentation exceptionnellement importante."

CHUTE DE LA VALEUR DE LA FORCE DE TRAVAIL

Quant à la valeur de la force de travail, depuis que Reagan a accédé au pouvoir, elle a chuté verticalement et la récente "récession" n'a fait qu'accélérer cette chute. "Libération" du 2 mars 1994 constate : *"Actuellement, un travailleur allemand est deux fois et demie mieux payé qu'un américain (mais il paie nettement plus d'impôts)."* Plus haut, le même "Libération" explique : *"Les recettes sont toujours les mêmes : une somme de travail importante pour les standards occidentaux (le temps de travail hebdomadaire frôle les 42 heures, et le temps de vacances est au plus bas)."* Les droits sociaux sont très réduits et inégaux. Voilà pour ce qui concerne la plus-value absolue. La croissance de la productivité est source d'augmentation de la plus-value relative.

La "participation" des directions syndicales aux plans du patronat, à l'intensification de l'exploitation est totale. Le supplément "Économie" du "Monde" du 1er février 1994 souligne :

"Les relations exemplaires entre la direction et le puissant syndicat UAW (United Automobile Workers) de Saturn ont aussi fait tâche d'huile. Chez Saturn,

chaque dirigeant a un "partenaire" syndicaliste, qu'il consulte pour toutes les décisions importantes.

Lors d'une présentation de l'entreprise en janvier dernier, il était impossible de distinguer les orateurs représentants syndicaux des orateurs cadres supérieurs de l'entreprise, tant leurs discours étaient proches.

Chez Chrysler, des syndicalistes de l'UAW accueillaient en août dernier des concessionnaires venus à une présentation de nouveaux produits, en leur exprimant leur désir de donner satisfaction aux clients de Chrysler. Ford n'est pas en reste. Le 3 novembre, les négociations patronat - syndicat se seraient passées dans la joie et la bonne humeur.

Baisse des coûts de production, amélioration de la qualité, lancement des produits, apaisement des relations sociales... les Américains en bonne voie sur la spirale du succès."

La situation économique et financière, la "reprise" restent fragiles. Jusqu'à quel point se sont effectuées l'élimination du capital obsolète et la dévalorisation générale du capital dans l'industrie ? Il faudrait disposer de données que nous n'avons pas pour y répondre sérieusement. Il faut cependant rappeler que la monopolisation est un frein à l'élimination du capital obsolète, à la dévalorisation générale du capital et à son renouvellement. Par contre, il est possible d'avoir une vue sur l'élimination du capital fictif qui est aussi une des fonctions de la crise. A cet égard, l'évolution de la Bourse est évidemment un point de repère.

LA SPÉCULATION BOURSIERE

Sur l'ensemble de l'année 1990, l'indice de la Bourse de New York, le Dow Jones, a perdu 4,5 %. En 1991, il gagnait 25 % passant le 17 mai le seuil 3.000. En 1992, il gagnait encore 20,5 %, atteignant au 29 décembre 3.310,84 points. Au cours de l'année 1993, il gagnait 13,38 % et passait à 3.754,09 au 31 décembre. Au 11 mars 1994, l'indice Dow Jones se situerait à 3.862,7 points. Autrement dit, la crise économique n'a pas fait se dégonfler la bulle financière qui, au contraire, s'est encore gonflée depuis le début de 1991 ; le capital fictif n'a cessé de s'accroître sous sa forme boursière en conséquence de la spéculation.

La montée de la Bourse dépasse de très loin la hausse des taux de profit. Elle a été dopée par le bas niveau des taux d'intérêt et a abaissé considérablement le rendement des actions et des obligations. En même temps, les bas taux d'intérêt incitent les banques et établissements financiers, et aussi les entreprises, à spéculer en Bourse. Les différences de taux entre les USA et les pays capitalistes d'Europe entraînent les capitaux flottants américains à s'engager dans les Bourses européennes, ils spéculent sur les taux de change, etc...

FRAGILITÉ DE LA "REPRISE"

La fragilité de tout l'édifice financier a été mis en évidence lorsque, le 4 février 1994, la F.E.D. a élevé son taux d'escompte de 3 à 3,25 %. Si limité que ce relèvement ait été, il a provoqué une chute relativement importante, bien que momentanée, des cours en Bourse. Plus significative a été l'alerte du 2 mars. "Libération" du 3 mars écrit :

"Le tour du monde des baisses (des Bourses) donne le tournis : Paris - 1,76 %, Francfort - 2,26 %, Milan - 1,64 %, Zurich - 2,5 %, Tokyo - 2,3 %, Bangkok - 2,7 %, Hongkong - 2,7 %, New-York, - 1,2 %... Hausse des taux courts américains, hausse du yen, hausse des taux longs américains, hausse de la masse monétaire allemande... un incroyable concours de circonstances a eu lieu depuis trois semaines qui a conduit à un climat ultra-tendu sur les marchés du monde entier...

Les premières turbulences remontent à environ deux semaines, lorsque le Premier ministre japonais a claqué la porte des négociations commerciales nippo-américaines. L'épisode a fait grimper le yen en flèche : à défaut d'un accord commercial, la hausse de la monnaie japonaise est la seule façon de résorber le déficit américain. Le dollar s'est donc effrité. Cette baisse - qui renchérit le prix des importations américaines - a renforcé ceux qui prédisent la relance de l'inflation, en soulignant la force de la reprise aux États-Unis. Les taux d'intérêt à long terme, (très sensibles aux anticipations inflationnistes) se sont redressés mécaniquement (de 6,2 à 6,7 %), ce qui a déprimé les marchés d'actions et d'obligations.

Cette déprime, contagieuse, a traversé l'Atlantique. Les taux français à long terme ont récemment progressé de 1 %, effaçant un an de baisse progressive. ils atteignaient hier 6,66 %."

Les cours des Bourses se sont ensuite redressés. Il reste que la hausse des taux d'intérêt aux USA est dans l'air pour pallier à des menaces inflationnistes. Elle menacerait non seulement les cours des Bourses, mais aussi la reprise américaine. Ainsi, les banques ont, à partir des taux d'escompte à 3 %, accordé, elles, des crédits à long terme à 6 %. Une hausse importante des taux de crédits accordés à court terme par la F.E.D. les mettrait vite en difficulté et, avec elles, l'économie américaine. Déjà, le taux des obligations de l'État à dix ans qui se situait à 7 % environ en mai 1993, et était tombé à 5,8 % en janvier 1984, s'est élevé à nouveau à 6,45 % au début mars 1994. Une hausse générale des taux d'intérêt à long terme risquerait de freiner , sinon de casser, la reprise américaine.

Enfin, la "reprise" aux USA a signifié la réapparition du déficit abyssal de la balance commerciale : 118,5 milliards de dollars en 1993, soit une augmentation de 37 % par rapport à 1992. Cela ne représente que 1,5 % du PNB des USA, le dollar est considéré comme sous-évalué, ce qui dope les exportations et freine les importations. La balance commerciale des USA est passée d'un solde vis-à-vis de l'Europe de 6,3 milliards de dollars en 1992, à un solde négatif en 1993 s'élevant à 2 milliards de dollars. Vis-à-vis du Japon, en 1993, le solde négatif s'est élevé à 59,3 milliards de dollars. Ce qui a motivé que, après l'échec des négociations commerciales avec le

Japon, Bill Clinton décrète l'application au Japon du fameux article discriminatoire, l'article 301.

C'est dire la fragilité de la reprise aux USA. Un prochain article examinera l'évolution de la situation économique au Japon et en Europe, et reviendra sur celle de la France.

Le 20 mars 1994.

EX-YOUGOSLAVIE : LES ÉTATS-UNIS IMPOSENT LEUR PLAN

Le 9 février 1994 était rendu public un ultimatum de l'OTAN visant à faire cesser les bombardements serbes sur Sarajevo ; pour la première fois, une échéance précise était fixée et les États-Unis faisaient savoir qu'ils veilleraient à son respect. Deux années et demie après le début des combats, six mois après la mise en échec du plan Owen-Stoltenberg, le gouvernement américain prenait les choses en main.

L'ULTIMATUM DE L'OTAN

Réuni le 9 février à Bruxelles, le Conseil atlantique lançait un ultimatum aux Serbes de Bosnie, exigeant le retrait des armes lourdes dans un rayon de 20 kilomètres autour de Sarajevo. Le délai était fixé au 21 février, délai au-delà duquel *"les armes lourdes, à quelque partie qu'elles appartiennent (...) seront exposées (...) à des frappes aériennes de l'OTAN"*. De même serait exposée toute position d'artillerie, où qu'elle soit, qui aurait été à l'origine d'attaques *"contre des cibles civiles dans cette ville"*. L'ultimatum visait également le gouvernement de Bosnie-Herzégovine, contraint de placer ses armes lourdes *"sous contrôle de la FORPRONU"*.

Après plus de deux années de guerre et plus de 30 résolutions de l'ONU non suivies d'effet, cet ultimatum (bien que le mot ne soit pas prononcé) marque un tournant dans la guerre et dans la politique d'intervention des grandes puissances impérialistes ; derrière la résolution du Conseil atlantique, il y a la décision prise par le gouvernement américain de mettre fin à la guerre. Le même jour, Bill Clinton précisait d'ailleurs :*"Personne ne doit douter de la détermination de l'OTAN"*.

Les gouvernements de Serbie et de Russie ne s'y trompèrent pas. En dépit de gesticulations diverses, le gouvernement serbe de Belgrade et ses représentants locaux en Bosnie-Herzégovine se soumettaient aussitôt : un cessez-le-feu immédiat était mis en oeuvre à Sarajevo. De son côté, le gouvernement russe faisait mine de ne pas être d'accord : *"La décision prise par l'OTAN pose beaucoup de questions et je ne pense pas que la Russie puisse l'accepter"* déclarait Adamichine, premier vice-ministre des Affaires étrangères. En réalité, il s'agissait bien plutôt d'un partage des rôles, le gouvernement Eltsine n'ayant guère les moyens de jouer un rôle indépendant : sous couvert d'aider les dirigeants serbes à résister, le Kremlin devait les aider à sauver la face. Ainsi le général Milovanovic, chef d'état-major des forces serbes de Bosnie, affirmait avec vigueur : *"Il n'y aura pas de retrait, j'en ai donné l'ordre"*. Mais le jeudi 17 février, à trois jours de la limite de l'ultimatum, les dirigeants serbes faisaient volte-face : une lettre d'Eltsine remise la veille à Milosevic et à Karadzic permettait à ce dernier, chef des serbes de Bosnie, de déclarer : *"Nous ferons ce que la Russie nous demande de faire"* tandis que le président serbe Milosevic remerciait Eltsine pour son "aide" ; en clair : en échange de l'envoi à Sarajevo, par la Russie, de quelques centaines de soldats russes jusqu'alors déployés en Croatie pour le compte de l'ONU, les armes lourdes serbes étaient retirées de la proximité de Sarajevo.

Au terme de l'ultimatum, le 21 février à 1 heure, le représentant du secrétaire général de l'ONU pouvait annoncer qu'il n'était *"pas nécessaire, à ce stade, de demander à l'OTAN d'utiliser la force aérienne"*. Certes, il restait encore bien des armes serbes dans la montagne mais, politiquement, les dirigeants serbes s'étaient soumis : là était l'essentiel. La première partie du nouveau dispositif américain était réalisée.

DE JUIN 1991 À FÉVRIER 1994

L'ultimatum du 9 février marque un tournant dans le conflit qui s'est ouvert le 25 juin 1991 dans l'ancienne Yougoslavie par la proclamation de l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, proclamation suivie dès le lendemain de l'intervention militaire serbe sous couvert d'armée "fédérale". (cf. CPS n°50 - novembre 1993). Rappelons simplement ici que ce conflit fut le produit conjoint de la politique menée par les différentes fractions de la bureaucratie yougoslave et des interventions, décisives et concurrentielles, des différents impérialismes : l'Allemagne a apporté son soutien à l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie avec l'objectif de reconstituer une zone d'influence traditionnelle et de s'ouvrir un accès vers les Balkans et la Méditerranée. La France et l'Angleterre ont, à l'inverse, soutenu la politique des dirigeants serbes visant à reconstituer la grande Serbie. Sous couvert d'aide humanitaire, les troupes de l'ONU (majoritairement françaises) envoyées sur le terrain ont eu comme tâche principale de laisser se poursuivre l'offensive

serbe. Après la Slovénie et la Croatie, ce fut le tour de la Bosnie-Herzégovine, mosaïque de nationalités et de religions, véritable Yougoslavie en miniature : encouragés par la commission Badinter, l'homme de Mitterrand, à organiser un référendum avant toute reconnaissance, les dirigeants de Bosnie organisèrent ce référendum le 29 février et le 1er mars 1992 : ce fut une victoire des "pour" l'indépendance, mais les Serbes (31% de la population) boycottèrent le scrutin ; le lendemain, les affrontements commençaient en Bosnie. En avril, les européens reconnurent la Bosnie ; peu après, les Américains en firent autant : et tous laissèrent l'armée serbe conquérir 50 % de la Bosnie-Herzégovine, puis 70 %. Après avoir affirmé que jamais ils n'accepteraient le découpage de la Bosnie et l'avoir admise à l'ONU, les dirigeants impérialistes proposèrent un premier dépeçage : ce fut le plan Vance-Owen (août 1992 - juin 1993) qui, formellement, proposait une Bosnie unitaire, fédérale, mais découpée en 10 cantons.

Ce plan échouait. En août 1993, un nouveau plan était proposé et c'est ce dernier plan (plan Owen-Stoltenberg) qui fut la base des négociations de septembre 1993 à février 1994. Mais dès le début de l'automne, les dirigeants bosniaques avaient fait échouer ce plan qui prévoyait - sous couvert d'un État "confédéré" - le découpage de la Bosnie en trois États ethniquement purs : 53 % pour les Serbes, 17 % pour les Croates et 30 % pour les musulmans, transition vers le rattachement des territoires serbes de Bosnie à la Serbie.

Il peut paraître étonnant que les dirigeants bosniaques, défaits militairement, asphyxiés économiquement, en nette situation d'infériorité par rapport aux Serbes et aux Croates, aient pu ainsi s'opposer au plan Owen-Stoltenberg. Mais ils bénéficiaient de l'appui quasi-ouvert des États-Unis.

LES USA CONTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Au début du conflit, le gouvernement américain avait encouragé l'offensive des dirigeants serbes, soucieux qu'ils étaient de bloquer le développement de l'influence allemande et de mettre en place un verrou serbe. Mais ils n'entendaient pas que cela se fasse au profit des bourgeoisies française et anglaise : leur objectif était de faire de la Serbie un État vassalisé, point d'appui pour une pénétration vers l'Est de l'Europe et la Russie. Une telle Serbie devait donc ne pas être trop puissante : assez forte pour bloquer les alliés de l'Allemagne (Slovénie, Croatie) ; pas trop forte pour pouvoir être domestiquée, au profit exclusif des USA. Ces rivalités entre impérialismes expliquent la durée du conflit et ses principaux épisodes. Ainsi, lorsque le 16 juin 1993, Milosevic et Tudjman, dirigeants de la Serbie et de la Croatie, décident d'enterrer le plan Vance-Owen, (plan inviable et faisant encore la part belle aux musulmans), il leur faut obtenir l'accord du dirigeant musulman Izetbegovic ; c'est la condition mise par les USA. Or Izetbegovic résiste et son armée se montre fort pugnace en dépit de l'embargo sur les armes. Les gouvernements anglais et français décident de se débarrasser du gêneur : Lord Owen tente de mettre à sa place un bureaucrate et trafiquant-spéculateur, Fikret Abdic, à l'échine plus souple, qui dirige une sécession au nord de la Bosnie. Aussitôt faite l'annonce du limogeage d'Izetbegovic, Mitterrand assassine ce dernier en trois phrases : *"C'est un homme pour qui j'ai beaucoup d'estime. Mais c'est une affaire interne à la Bosnie. Cela prouve qu'on approche d'échéances nouvelles"*.

Las ! Le gouvernement américain fait savoir qu'à ses yeux, Izetbegovic est toujours président de Bosnie ; et c'est le même Izetbegovic qui, en septembre 1993, fait échouer le plan Owen-Stoltenberg laborieusement négocié entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Ce sont donc les États-Unis qui ont fait échouer le plan Owen-Stoltenberg et qui ont aidé durant la fin de l'année 1993 l'armée musulmane à mettre en difficulté les troupes croates et à contenir les troupes serbes. Sur cette base, le gouvernement américain a jugé alors nécessaire de mettre fin à la guerre. Le massacre du marché de Sarajevo le 5 février 1994 (officiellement : 66 morts et 200 blessés) a donné le prétexte nécessaire à l'impérialisme américain pour une intervention plus ouverte visant à imposer ses plans. Et c'est le gouvernement français lui-même qui a dû faire appel à l'intervention américaine.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS S'ALIGNE

Quelques jours avant le massacre du marché de Sarajevo, la France paraissait fort isolée. Le 1er février, lors d'un voyage à Washington, le chancelier Kohl et le ministre anglais des affaires étrangères s'étaient publiquement rapprochés de la position américaine. Le 5 février, le gouvernement américain ne réagit pas et c'est le gouvernement français qui, le premier, utilise ce massacre pour exiger une réunion de l'OTAN afin qu'un "ultimatum" soit "clairement posé aux belligérants" :

> *"Il faut lever le siège de Sarajevo (...), il faut en particulier regrouper, sous le contrôle de la FORPRONU, les armes lourdes serbes et bosniaques présentes dans un rayon de 30 kilomètres autour de la ville. Cette mesure sera la première étape de l'établissement de l'administration de l'ONU sur Sarajevo, composante du plan de paix de l'union européenne, accepté dans son principe par toutes les parties."*

Si la fin de cette déclaration réaffirme la position française, il y a là néanmoins une importante inflexion : l'ultimatum vise, de fait, les Serbes. Alors que début février encore, Juppé accusait l'armée bosniaque d'être cause de la guerre car elle *"considère que c'est par la guerre qu'elle peut atteindre ses objectifs et non par les négociations"* ("Le Monde" du 3 février), ce sont les assiégeants serbes qui sont désormais accusés ; ce que confirme Léotard : *"Nous conviendrons ensemble que c'est le siège lui-même qui est la cause de tous ces morts"*. Significatif du recul français : Mitterrand et Balladur se taisent, laissant à Juppé et Léotard (avec l'appui de Giscard, de Kouchner et de Rocard) le soin de gérer la nouvelle situation. Alors seulement le gouvernement américain s'engage et le 9 février est adopté l'ultimatum de l'OTAN (le choix de l'OTAN signifie aussi : il n'y a pas de "défense européenne", il y a des armées européennes sous contrôle américain). Le gouvernement anglais s'aligne à son tour. Mais ce recul français annonce d'autres revers. Divers éléments laissent présager un abandon pur et simple du plan Owen-

Stoltenberg : à Genève, les négociations sont une nouvelle fois suspendues le 12 février mais pour trois semaines et pour un motif curieux : *"au cours des jours à venir, les États-Unis et la Russie déploieront une intense activité auprès des belligérants pour voir s'ils peuvent les influencer dans un processus de négociation"*.

Dans la république croate de Herceg-Bosna (partie croate de la Bosnie-Herzégovine) le leader des Croates Bosniaques présente sa démission tandis que le représentant de la Croatie condamne *"l'extrémisme croate et musulman"* et évoque *"la forte pression internationale pour le rétablissement de l'alliance croato-musulmane"* ("Libération" du 9 février).

VERS LA PAX AMÉRICANA

Le 21 février, Mitterrand se décide enfin à prendre la parole pour rappeler *"le rôle de la France"* et affirme que *"ce qui se passe dans les Balkans nous regarde et regarde la France"*. Mais il oublie le plan Owen-Stoltenberg...

Le 22, les douze se réunissent à Bonn avec les représentants américains, russes et canadiens pour rappeler : *"Les parties en conflit ont déjà accepté le principe des aspects quantitatifs territoriaux d'une solution, telle qu'elle est prévue dans le plan de l'union européenne"*, mais... *"les conditions de viabilité du territoire du gouvernement bosniaque doivent être améliorées"*. Manière élégante d'enterrer le plan Owen-Stoltenberg : cette viabilité était nulle (aucun accès à la mer et territoire disloqué).

Le lendemain, les États-Unis abattent une première carte : un accord est signé entre les chefs militaires croates et musulmans de Bosnie : accord de cessez-le-feu ; cessation de toute propagande hostile ; libre passage des marchandises et des civils ; libération des prisonniers.

Et le tout nouveau chef des Croates de Bosnie déclare : *"Nous sommes convenus qu'il était possible, voire même préférable (...) d'organiser la Bosnie-Herzégovine sous la forme d'une union des peuples croate et musulman"*.

Les 26 et 27 février, des négociations entre gouvernements de Croatie et de Bosnie ont lieu à Washington. Et, afin que nul ne s'y trompe, c'est l'aviation américaine qui détruit, le 28 février, quatre avions serbes qui n'avaient pas respecté l'interdiction de survol (quotidiennement bafouée depuis des mois). Pour le gouvernement serbe, et pour tous les autres, c'est un avertissement majeur. Les dirigeants du Kremlin et de Belgrade minimisent cette opération militaire. Le 1er mars, à Washington, est donc rendu public un accord pour une fédération croato-musulmane au sein d'une Bosnie-Herzégovine redécoupée. Ultérieurement sera établie une confédération entre cette fédération et la Croatie.

Pour cette fédération constituée de cantons et d'un parlement bi-caméral, est prévue une présidence alternativement croate et musulmane (et une vice-présidence musulmane ou croate). Un accès à la mer est donné à la Bosnie : le port croate de Ploce lui est loué pour 99 ans. L'accord demande aussi aux Serbes de se retirer de tous les cantons où ils ne sont pas majoritaires.

C'en est fini du plan européen cher au coeur de Mitterrand et à celui de la bourgeoisie française. Qui plus est, la collaboration de Zagreb a été acquise grâce aux pressions allemandes.

La défaite est amère pour la bourgeoisie française. Juppé, en termes diplomatiques, proteste : il appelle à *"réintroduire la cohérence dans la prolifération diplomatique"* !

Mais le journal "La Croix", bien peu charitablement, observe : *"Français et Britanniques (...) devront revoir leur copie. Ou accepter d'être définitivement écartés."* (4 mars).

C'est donc le gouvernement français qui doit introduire de la "cohérence" dans sa copie - sous la pression américaine, il réécrit complètement sa résolution présentée au Conseil de Sécurité de l'ONU, en abandonnant le projet (rappelé par Juppé début février) d'une mise de Sarajevo sous tutelle de l'ONU : les Américains la considèrent comme une atteinte à la souveraineté du gouvernement bosniaque...

Cette résolution adoptée le 4 mars est, selon "Le Monde" du 6 mars, le fruit d'un combat mené par la France *"pour imposer (...) une idée qui, à l'origine ne suscitait que réserve chez les américains. (...) La France a finalement réussi à les convaincre (...) mais au prix d'énormes concessions."*

C'est en fait, sur ce point encore, une capitulation totale : à Sarajevo, pour rétablir *"une vie normale"* sera nommé un *"haut fonctionnaire"* dont les pouvoirs *"dépendront de sa personnalité"* (sic!).

18 MARS 1994: ACCORD CONSTITUTIONNEL À WASHINGTON

Le 13 mars, à Vienne, après seulement huit jours de négociations conduites à l'ambassade des USA, dirigeants croates et musulmans se mettent d'accord sur un projet de Constitution pour une fédération croato-musulmane en Bosnie.

Le 18 mars, à Washington, les présidents de Croatie et de Bosnie signent deux textes :

- le projet de Constitution pour une fédération croato-musulmane,
- une déclaration de principe pour inclure cette fédération dans une confédération avec la Croatie.

Sont présents à cette cérémonie des représentants européens et russes. Les Serbes sont absents. Six semaines après le massacre du marché de Sarajevo, c'est donc à une modification profonde de la situation à laquelle on assiste : les États-Unis ont imposé la première partie de leur plan ; la Bosnie sera découpée, mais selon leurs intérêts ; cette confédération sera un contrepoids à la Serbie, et ne sera viable qu'avec le soutien constant des USA : l'influence de l'Allemagne en sera réduite d'autant. Ce compromis ferait de la confédération croato-bosniaque une sorte de condominium germano-américain. Il reste néanmoins aux USA un certain nombre d'objectifs à atteindre, le plus immédiat étant d'amener les Serbes à rendre une part significative des territoires bosniaques occupés et à

renoncer à leurs prétentions sur la Krajina croate. Les dirigeants russes sont officiellement mis à contribution pour faire entendre raison aux dirigeants serbes.

Mais ces derniers ont des velléités de résistance (ils bombardent différentes zones de Bosnie), encouragés en cela par la volonté du gouvernement français de maintenir une partie de ses positions antérieures : dès l'accord de Vienne rendu public, Balladur s'est envolé pour la province bosniaque mais sécessionniste de Bihac puis, à Zagreb avec Léotard, a critiqué la lenteur des prises de décision de l'ONU. Le gouvernement français joue sa dernière carte : il sait que le gouvernement américain veut imposer son ordre au moindre coût politique (notamment en n'envoyant pas de soldats sur le terrain) alors que lui-même fournit 6000 des 10000 casques bleus. A la demande expresse de Mitterrand, 850 soldats supplémentaires sont envoyés à Sarajevo tandis que l'ONU est informée qu'en juin, les 900 soldats français déployés à Glina (Krajina) ne seront pas remplacés ; autrement dit : que les Américains se débrouillent avec l'une des questions les plus difficiles à résoudre: la partie croate contrôlée par les Serbes. De telles manoeuvres ne freinent guère la mise en place de l'ordre américain : à Sarajevo, à Tuzla, sur la ligne de cessez-le-feu croato-musulmane... jour après jour se développe le plan des États-Unis. Ces derniers mettent les serbes au pied du mur: *"Le choix leur appartient: veulent-ils l'accord ou préfèrent-ils continuer la guerre?"* demande brutalement l'ambassadeur américain en Croatie. Or la Serbie est financièrement et économiquement étranglée, et les Serbes de Croatie ne peuvent rien face à une coalition soutenue par les États-Unis. L'alliance croato-musulmane a rendu caduc, de fait, l'embargo sur les armes. Militairement, le corridor serbe entre la Krajina et le reste des zones serbes est menacé.

Au-delà de ce partage sous contrôle américain, il restera pour les impérialismes à reconstituer des États bourgeois sur les décombres de l'ancienne Yougoslavie. Ce n'est pas encore fait, bien qu'ils soient en cela aidés par la situation du prolétariat de l'ex-Yougoslavie : disloqué, éparpillé (entreprises fermées, populations déplacées), démuni de toute organisation révolutionnaire, ce prolétariat est dans une situation extrêmement difficile. En outre, il n'a, à aucun moment, bénéficié du soutien d'organisations ouvrières d'autres pays ; en France en particulier, aucune organisation ouvrière (PS, PCF et centrales syndicales) n'a combattu contre l'intervention de l'impérialisme français (quelle que soit la forme de cette intervention).

Néanmoins, les formidables ressources dont il a su faire preuve dans son histoire, comme l'évolution de la lutte des classes en Europe et à l'échelle mondiale, peuvent conduire ce prolétariat à se dresser une nouvelle fois contre la politique des fragments de la bureaucratie et des impérialismes.

Le 23 mars 1994.

PALESTINE : UN ACCORD NON VIABLE

Le 13 novembre 1993, à Washington, était signé un accord qualifié d'historique entre le chef du gouvernement israélien Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, principal dirigeant de l'OLP. Cet accord (dont CPS n°50 a analysé les origines et le caractère) prévoyait un dispositif et un calendrier précis de mise en application. Huit mois plus tard, où en est-on ?

Une première échéance avait été fixée par les négociateurs : le 13 décembre 1993. A cette date, la police de l'OLP devait commencer à prendre en charge le maintien de l'ordre dans deux "confettis" concédés à l'organisation palestinienne : Gaza et Jéricho, tandis que l'armée israélienne devait commencer à s'y redéployer.

Le 13 décembre, l'échéance n'était pas tenue : durant tout l'automne, en dépit d'un processus permanent de négociations secrètes (par leur contenu) mais officielles entre l'OLP et le gouvernement d'Israël, la tentative d'avancer dans la mise en place de cet accord était tenue en échec par une double mobilisation : d'un côté celle des masses palestiniennes, avec un début de renaissance de l'Intifada et un rejet croissant de la politique de l'OLP et, de l'autre, celle des colons et d'une part croissante de l'ensemble des Israéliens rejetant l'ombre même d'une concession (en témoignaient les résultats des élections municipales de novembre 1993 et la multiplication des attaques armées de civils israéliens contre des Palestiniens). Le gouvernement dirigé par les travaillistes était lui-même fragilisé par l'étroitesse de sa base parlementaire.

A la mi-janvier, les négociations piétinaient de même que celles menées entre les gouvernements syrien et israélien, en dépit de la rencontre, le 16 janvier, entre Bill Clinton et le président syrien. Le 27 janvier, nouvelle rencontre, au Caire, des négociateurs et nouvel échec ; les négociations achoppent sur trois points : le contrôle des lieux de passage entre Gaza et Jéricho d'une part, les pays arabes d'autre part ; la délimitation géographique de Jéricho ; les implantations israéliennes à l'intérieur de Gaza. Yitzhak Rabin réaffirme qu'il n'est pas question de remettre en cause la souveraineté d'Israël sur l'ensemble du territoire, Jéricho et Gaza incluses. Quant au calendrier initial, il est abandonné : *"Il n'y a pas de dates sacrées"*.

L'ACCORD DU 9 FÉVRIER

Présenté comme une première concrétisation du grand accord du 13 septembre 1993, l'accord partiel signé finalement le 9 février "sur les questions de sécurité" enregistrait les dernières capitulations de Yasser Arafat :

- Israël conserve le contrôle exclusif des frontières entre Gaza, Jéricho et les pays arabes : tout voyageur suspect aux yeux des Israéliens pourra être refoulé. Toute amorce de retour, dans ces zones, des exilés de 1948 ou de 1967 est donc exclue.

- à l'intérieur de Gaza, trois zones de peuplement par les colons israéliens demeureront en place, protégées par l'armée d'Israël ; leur superficie n'est pas révélée... Les artères permettant l'accès à ces zones seront sous contrôle militaire d'Israël avec droit de poursuite à "proximité" de ces artères, les poursuites dans le reste de Gaza devant se faire avec la coopération de la police palestinienne.

- la superficie de la zone de Jéricho est fixée à 55 km^2, soit 15% de ce que réclamait l'OLP.

En clair : l'OLP n'a même pas droit à une fiction de pouvoir sur les confettis de Jéricho et de Gaza et se voit réduite au rang de supplétif de l'armée et de l'administration coloniales.

En outre, l'accord passe sous silence les 10000 prisonniers palestiniens et la mise en oeuvre de l'accord est soumise au règlement d'autres questions administratives et économiques.

> *"Toutes nos demandes essentielles ont été satisfaites"* s'exclamait aussitôt un haut responsable militaire israélien auquel faisait écho Yitzhak Rabin le lendemain de l'accord :*"Je reconnais l'existence d'une entité palestinienne différente de nous. Mais un Etat, c'est autre chose..."*.

L'accord du 9 février n'est en aucun cas, comme l'espérait Yasser Arafat, l'amorce d'un processus de constitution d'un micro Etat vassalisé et inclus dans Israël, c'est un pas en avant vers la mise en place d'un Millet analogue à ce qui existait, pour les minorités religieuses ou nationales dans l'ancien empire ottoman dont la domination sur ces minorités était relayée par les notables des minorités concernées.

L'accord ne signifie pas la diminution de la répression, bien au contraire ; il s'agit d'aider les notables de l'OLP à se débarrasser de ceux qui combattent l'accord. Selon "Le Monde" du 19 février, les troupes spéciales de l'armée israélienne, à Gaza, "ne se cachent même plus" ; plusieurs dirigeants locaux de l'Intifada "ont été descendus comme des lapins ces dernières semaines" tandis que le commandant de l'armée d'Israël à Gaza travaille ouvertement avec les notables locaux : "nous les rencontrons désormais régulièrement, presque tous les jours..."

25 FÉVRIER : LE MASSACRE D'HÉBRON

Paradoxalement, la résistance la plus spectaculaire à ces accords imposés aux Palestiniens par le gouvernement travailliste d'Israël et la direction de l'OLP vient des colons israéliens eux-mêmes, en particulier ceux installés dans les territoires conquis après 1967 ; deux semaines après la signature de l'accord, plus de trente Palestiniens (cinquante peut-être) sont assassinés à Hébron, dans le tombeau des Patriarches ; un très grand nombre d'autres sont blessés. Ce massacre est d'abord attribué à un homme seul, lié au groupe fasciste du rabbin Meir Kahane. Très vite, il apparaît qu'il n'était pas seul, que l'armée a couvert... surtout, cette action terroriste rencontre la sympathie ouvertement exprimée par la masse des colons qui voit en l'assassin un héros. Ce n'est pas un geste "isolé", c'est la pointe avancée d'un refus profond par toute une couche de "petits colons" de toute concession, même formelle, à l'OLP ; la crainte que les privilèges dont ils vivent puissent être écornés (privilèges concernant en particulier toutes les formes de la vie économique : appropriation des meilleures terres et des ressources en eau, utilisation d'une main-d'oeuvre palestinienne surexploitée, production agricole protégée contre toute concurrence des paysans palestiniens) ; l'attentat d'Hébron s'inscrit lui-même dans une longue série d'attaques perpétrées par des civils israéliens contre des Palestiniens, attaques qui s'ajoutent à l'activité de l'armée et de la police.

LES MASSES PALESTINIENNES RÉSISTENT

Mais par son ampleur, le massacre d'Hébron provoque aussitôt un profond mouvement de révolte des masses palestiniennes ; la répression s'amplifie alors : en quelques jours, des dizaines de manifestants sont tués, des centaines sont blessés ; Gaza est "bouclée", transformée en un gigantesque camp de rétention.

Yasser Arafat et les négociateurs palestiniens sont dans une situation intenable.

Pour sauver la face, Arafat demande à Rabin de faire un "geste", avance des propositions : Rabin lui oppose un triple non, refusant toute renégociation de l'accord, tout désarmement des colons, toute mise en place d'une force internationale. Rabin doit tenir compte de l'hostilité des colons et cherche à élargir l'assise parlementaire de son gouvernement ; officiellement afin de promouvoir le "processus de paix et la lutte contre les extrémistes juifs", Yitzhak Rabin négocie donc l'entrée dans son gouvernement... du parti d'extrême-droite Tzomat, qui est opposé à l'accord du 13 septembre signé entre Israël et l'OLP. Finalement, cette négociation échoue et c'est un autre petit parti, le parti ultra-nationaliste Shas, qui entre dans la majorité gouvernementale à la mi-mars.

Au même moment, le 15 mars, 50000 Israéliens manifestent à Tel Aviv contre les concessions territoriales que pourrait envisager le gouvernement, dans le Golan en particulier.

Le 28 mars, l'armée israélienne abat froidement six militants palestiniens, provoquant des manifestations brutalement réprimées.

Le couvre-feu est imposé à Gaza.

Pourtant, le lendemain, l'OLP reprend les négociations avec le gouvernement israélien et signe le 31 mars un accord présenté, le 2 avril à la une du journal "Le Monde" comme une grande "concession" faite par Israël : satisfaisant l'une des trois

demandes formulées par Arafat, Rabin a fait un "geste" : 160 observateurs internationaux sont déployés à Hébron - grande victoire! Les négociations sur la soi-disante autonomie de Gaza et Jéricho peuvent donc reprendre le même jour... Pourtant, dès le lendemain, les notables palestiniens de Cisjordanie faisaient publiquement savoir que ces observateurs seront parfaitement inutiles. A Gaza, l'armée israélienne commençait à se redéployer, délaissant le coeur des cités pour s'installer auprès des colonies juives et le long de la frontière égyptienne.

Un premier bilan s'impose : huit mois après la signature des accords du 13 septembre à Washington, qui étaient déjà pour l'OLP une capitulation, Yasser Arafat a dû multiplier les concessions les plus humiliantes sans la moindre contrepartie ; la réalité de l'accord apparaît aux yeux des masses palestiniennes qui ont repris leur mobilisation : bien que n'ayant aucune perspective politique ni organisation révolutionnaire, ces masses commencent à surmonter la défaite qu'avaient représenté pour elles l'écrasement de l'Irak par les armées impérialistes et le coup complémentaire de l'accord de trahison du 13 septembre.

De leur côté, les colons israéliens et une part majeure de l'armée rejettent un accord qui est pourtant une victoire politique pour Israël parce qu'ils savent que les masses palestiniennes n'accepteront jamais la "paix" qui leur est imposée par l'OLP et qu'il n'y a pas d'autre avenir pour Israël qu'une politique permanente de terreur et de répression du peuple palestinien : le caractère colonial et artificiel de l'Etat d'Israël les contraint à un tel combat sans fin en particulier contre les travailleurs et la jeunesse palestiniennes. Pour ces derniers, aussi grands soient leur courage et leur volonté de mettre en échec la politique de l'OLP, aucune victoire n'est possible sans parti ouvrier révolutionnaire. Les accords de trahison signés par l'OLP montrent clairement la nature d'une organisation qui entend représenter le "peuple" palestinien tout entier, toutes classes confondues. Ainsi que l'indiquait la déclaration du Comité pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire (la construction de l'internationale ouvrière révolutionnaire), du 8 septembre :

> *"Une fois encore, l'union de toutes les classes d'un pays opprimé, contre l'impérialisme, se révèle une duperie pour les classes exploitées et la jeunesse en lutte contre celui-ci et ses agences (en l'occurrence l'État d'Israël). Ni l'Union nationale, ni les Fronts populaires, ni le "Front Unique Anti-impérialiste" ne peuvent diriger victorieusement le combat pour les droits nationaux, les libertés démocratiques, la réforme agraire, etc. La nature de la bourgeoisie nationale des pays arriérés, classe exploitée et semi-opprimée, détermine en de nombreuses occasions la nécessité d'accords temporaires avec les organisations nationalistes bourgeoises, de masse, dans le cadre du Front Unique Anti-impérialiste. Un tel front ne peut être que circonstanciel et limité dans le temps, sa prolongation au-delà des circonstances qui ont justifié sa réalisation implique une adaptation au nationalisme bourgeois et la subordination du prolétariat à la bourgeoisie. En aucun cas un tel front ne peut avoir un objectif gouvernemental commun (entre organisations bourgeoises et ouvrières, NDLR)."*

D'autres organisations (telle Hamas) profitent aujourd'hui de la trahison de l'OLP : organisations inféodées aux gouvernements arabes les plus réactionnaires et à l'islam, ces organisations dévoient le combat des travailleurs et de la jeunesse et l'étrangleront. Pour les masses palestiniennes, il n'y a pas d'autre issue que par et dans la construction d'un Parti Ouvrier Révolutionnaire palestinien qui lie la lutte contre l'Etat d'Israël à la lutte du prolétariat palestinien contre le capitalisme pour le gouvernement et le pouvoir ouvrier. Parallèlement et comme tous les prolétariats, celui de Palestine doit construire sa centrale syndicale pour défendre ses intérêts face à toutes les bourgeoisies (israélienne, impérialistes, mais aussi arabes et palestinienne), face à tous les patrons, palestiniens inclus. Un tel parti révolutionnaire devra combattre pour une Constituante palestinienne, les masses palestiniennes ayant récupéré leur pays. Mais ce mot-d'ordre ne prend tout son sens que s'il est situé sur la ligne de la constitution d'un Gouvernement Ouvrier et Paysan de Palestine, seul gouvernement capable de résoudre la question nationale parce que résolvant la question sociale. La victoire des masses palestiniennes est inséparable de celle de la révolution prolétarienne au Proche et au Moyen-Orient contre l'impérialisme, les États bourgeois-féodaux et les cliques militaro-bureaucratiques bourgeoises. L'indépendance nationale, les libertés démocratiques, l'Assemblée Constituante, le Gouvernement Ouvrier et Paysan, l'expropriation des classes dominantes et exploiteuses, la prise en main par le prolétariat des principaux moyens de production, la réforme agraire, les États Unis Socialistes du Proche et du Moyen-Orient exigent un même combat.

ÉVOLUTION DES RÉPUBLIQUES DE L'EX-URSS

LES QUESTIONS NATIONALES FACTEURS DE CRISE DE LA BUREAUCRATIE DU KREMLIN

Les questions nationales se posant en URSS ont été des facteurs considérables de la crise qui a disloqué la bureaucratie du Kremlin. Pendant des décennies elle les a comprimées au moyen du KGB, de son appareil d'État centralisé, du PC de l'URSS, des "Syndicats", de la répression la plus brutale s'exerçant contre les masses, jusqu'à la déportation de peuples entiers, par exemple les Tatars de Crimée déportés à la fin de la IIème guerre mondiale en Ouzbékistan. Mais réprimer, comprimer ce n'est pas résoudre. Le potentiel explosif des questions nationales n'a fait que croître.

Dès, qu'au lendemain de la nomination de Gorbatchev au poste de Secrétaire Général du PC de l'URSS (11 mars 1985), s'est

manifestée au grand jour la crise de la bureaucratie du Kremlin, les questions nationales ont émergé. Ainsi du 17 au 19 décembre 1986, à la suite de la nomination d'un Russe à la direction de la République du Kazakhstan des émeutes nationalistes éclatent à Alma-Ata ; du 11 au 24 février 1988 des manifestations nationalistes se produisent en Arménie pour le rattachement du Haut-Karabakh à la République d'Arménie, à Tallin pour commémorer le 70ème anniversaire de la création, en 1918, de l'Estonie. L'agitation en Arménie n'allait pas cesser : le 22 février des manifestations nationalistes ont eu lieu en Azerbaïdjan. Le 16 novembre le parlement estonien proclame la primauté de ses lois sur celles de l'URSS. Des manifestations nationalistes s'étaient déjà produites à Tbilissi (Géorgie), elles se renouvellent du 19 au 24 novembre. Etc etc...

Le "Bulletin de l'Étranger" du "Monde" des 26/27 Août 1990 dressait le bilan suivant :

> *"Le vendredi 24 Août 1990, à leur tour, les députés du Tadjikistan, l'une des quinze Républiques qui forment théoriquement l'Union des Républiques socialistes soviétiques, se sont déclarés souverains et ont suspendu toutes les lois soviétiques contrevenant à la législation tadjik. La veille c'étaient l'Arménie et la Turkménie qui avaient basculé.*
>
> Théorique, l'"Union soviétique" l'est en effet de plus en plus . Cinq de ses Républiques - la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Géorgie et l'Arménie - ont maintenant proclamé leur indépendance, tandis que huit autres se sont déclarées souveraines : la fédération de Russie, l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan, la Turkménie, le Tadjikistan, la Moldavie, la Biélorussie, l'Ukraine. Les deux Républiques restantes le Kazakhstan et la Kirghizie ne sont pas à la traîne pour autant : le Kazakhstan qui abrite d'importantes réserves de gaz et de pétrole a été l'une des premières Républiques à adopter une loi d'indépendance économique; quant à la petite Kirghizie, elle a déjà préparé un projet de déclaration de souveraineté, publié début Août dans la presse locale.
>
> Même les Républiques autonomes, cette curieuse subdivision administrative, sont gagnées par la fièvre. La Carélie (qui dépend de la fédération de Russie) a été il y a quelques semaines la première République autonome à se déclarer souveraine, et pourrait être bientôt suivie par la Yakoutie, qui "étudie" la question. Que dire enfin des Gagaouzes, cette minorité turque-orthodoxe de Moldavie qui vient de se constituer en République autonome fixant "ses" élections parlementaires au 28 octobre ?"

L'ANNÉE 1991

Au cours de l'année 1991 l'URSS se désintègre totalement. Le 7 janvier l'armée intervient dans les pays baltes pour y faire respecter la conscription : dans la nuit du 12 au 13 les parachutistes s'emparent du département de la défense lituanienne (14 morts, 120 blessés). Le 20 les forces de l'URSS s'emparent du ministère de l'intérieur letton (5 morts). Le 19 février en Lituanie un référendum "illégal" sur l'indépendance est organisé : 90 % pour. Le 3 mars l'Estonie et la Lettonie se prononcent à leur tour pour l'indépendance. Le 17 mars six Républiques sur 15 (les trois pays baltes, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie) refusent d'organiser le référendum sur "l'union rénovée". Le 31 la Géorgie organise à son tour un référendum "illégal" sur l'indépendance : participation 90 % des inscrits, pour l'indépendance 98,9% des votants. Le 9 avril le parlement de Géorgie vote à l'unanimité une résolution proclamant l'indépendance, Zviad Gamsakhourdia est élu par acclamation président de la République, il obtient 87% des voix. Le 29 juillet la Russie reconnaît l'indépendance de la Lituanie. Le 31 sept gardes frontières lituaniens sont tués à la frontière avec la Biélorussie par les troupes du KGB.

Le 19 Août c'est la tentative de coup d'État qui échoue lamentablement. Le 22 Gorbatchev regagne Moscou et est théoriquement rétabli dans ses fonctions. Dès lors la désagrégation de l'URSS se confirme et s'accélère. Le 23 Août le Turkménistan proclame sa souveraineté. Le 24 les parlements d'Ukraine et de Biélorussie adoptent des déclarations d'indépendance. Le 27 la Moldavie proclame son indépendance et souhaite sa réunification avec la Roumanie. Le 30 l'Azerbaïdjan proclame son indépendance, le 31 c'est le tour de la Kirghizie, qui prend le nom de Kirghizistan, et de l'Ouzbékistan. Le 9 septembre le Tadjikistan se proclame indépendant. Le 21 les arméniens se prononcent par référendum à 99,31 % pour l'indépendance de l'Arménie, le 16 octobre Ter Pétrosian est élu président de la République par 83 % des suffrages. Le 26 c'est au tour du Turkménistan de proclamer par référendum son indépendance (94 % des suffrages exprimés). En Ukraine, le 1er décembre, par référendum, 80 % des voix exprimées se prononcent pour l'indépendance, Léonid Kravtchouk est élu au suffrage universel président de la République.

Le 8 décembre, réunis à Minsk, les présidents de Biélorussie, de l'Ukraine, de la fédération de Russie constatent que l'URSS *"en tant que sujet de droit international et de géopolitique n'existe plus"*. Ils signent un accord qui crée une *"Communauté des États souverains ouverte à tous les États de l'ancienne URSS"*. Le 21 huit Républiques rejoignent la CEI. Seule la Géorgie (plus les États Baltes) restent en dehors. Le 10 décembre le Haut-Karabakh, enclave arménienne en Azerbaïdjan, s'était prononcée à 99%, par référendum, pour l'indépendance. Le 16 ce fut le tour du Kazakhstan. (D'après "l'Histoire au jour le jour tome V" publié par "Le Monde" pages 87/88/89/90).

OPPRESSION ET INÉGALITÉ

L'URSS comptait environ 160 "nationalités" et chaque République avait (et a toujours) ses "questions nationales". Pour ne prendre que quelques exemples : dans la République fédérative de Russie il y a 89 Républiques ou territoires autonomes, 81,5% des habitants sont Russes, 4% Tatars, 3% Ukrainiens, 0,8% Biélorusses, 0,4% Kazakhs, 0,3% Azéris, 0,3% Arméniens, il y a une foule de petites "minorités nationales" ; en Ukraine il y a 72% d'Ukrainiens,

22% de Russes, 1% de Biélorusses, 0,6% de Moldaves, etc : au Kazakhstan il y a 39,6% de Kazakhs, 37,8% de Russes, 5,4% d'Ukrainiens, 4% de Tatars, 2% d'Ouzbeks, 1,1% de Biélorusse, etc. Il y a 25 millions de Russes qui résident dans les autres Républiques de la CEI.

La première condition pour que fusionnent les peuples de ce quasi continent qu'étaient l'Empire des Tsars et l'URSS, c'était un gigantesque développement économique. Ce développement a été insuffisant et beaucoup trop inégal. Dans ces conditions les peuples du Caucase, d'Asie centrale ou d'ailleurs dont l'origine se perd au fond des âges ne pouvaient fusionner ni entre eux ni avec les autres peuples de l'Empire ou de l'URSS. Même les Russes, les Biélorusses, les Ukrainiens, qui sont pourtant les uns et les autres des peuples slaves, n'ont pas fusionné.

Mais c'est aussi que le développement économique s'est réalisé à partir de rapports d'oppression et de pillage des peuples et des ethnies les plus retardataires. Dans ces conditions ce développement même, loin d'aller vers la fusion de l'ensemble a exacerbé les différenciations et antagonismes nationaux.

Ainsi si on prend le PNB par habitant, en 1988 on a : ensemble de l'URSS, 2 197 roubles, Russie 2 536 roubles, Ukraine 2 031 roubles, Biélorussie 2 549 roubles, Kazakhstan 1 566 roubles, Turkménistan 1 443 roubles, Arménie 1 919 roubles, Géorgie 1 964 roubles, Azerbaïdjan 1 664 roubles, Kirghizistan 1 235 roubles , Tadjikistan 978 roubles. Encore sont-ce là des moyennes qui cachent les écarts considérables entre les différentes couches de la population, et qui sont d'autant plus considérables que les Républiques sont économiquement moins développées.

CAUCASE, ASIE CENTRALE

Le développement économique a été orienté dans le sens d'une spécialisation défavorable aux Républiques économiquement les plus arriérées dont certaines du Caucase et d'Asie Centrale. Les Républiques les plus industrialisées étaient (et encore de façon inégale à l'intérieur de chacune d'elle et entre elles) la Fédération de Russie, les pays Baltes, la Biélorussie, l'Ukraine. Ainsi :

> *"Les Républiques méridionales, caucasiennes, asiatiques, bien dotées par le climat doivent surmonter le handicap de l'agriculture de type colonial : elles se sont vu imposer l'extension des cultures spéciales -coton par exemple- au détriment de cultures vivrières."* ("Le Monde Diplomatique" de mars 1992).

> *"En Asie centrale, la monoculture du coton, déjà dénoncée en Mai 1917 par le premier congrès des musulmans de Russie, s'est accentuée : entre 1913 et 1986 la production de céréales a augmenté de 1,8 millions de tonnes à 3,4 millions, tandis que celle de "l'or blanc"* (le pétrole)*grimpait de 650 000 tonnes à 7,1 millions de tonnes. Les ressources en eau s'épuisent comme en témoigne l'assèchement de la mer d'Aral. Une dépendance de type colonial s'est consolidée: exportations de matières premières, importations de produits manufacturés tandis que Moscou finance une part croissante du déficit budgétaire des Républiques musulmanes. L'effort industriel s'est enlisé dans les années 70 et 80 avec l'annonce de la stagnation de l'URSS. Plus de la moitié de la population vit au dessous du seuil de la pauvreté., et on évalue le nombre de chômeurs en Ouzbékistan à six cent mille".* ("Le Monde Diplomatique" de janvier 1992).

De plus :

> *"Si les différences entre Ouzbeks, Kirghizes, Turkmènes, Tatars - parlant tous des langues d'origine turque - Tadjiks, utilisant le persan - etc étaient à peine esquissées en 1917, la division imposée en 1924 par Staline du Turkestan en Républiques indépendantes : Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizistan et Turkménistan, allait consolider et approfondir au cours de près de soixante dix ans de développement séparé, des clivages nationaux".*

C'est à dire que des structures "nationales" ont été constituées sur ce qui ne formait pas de nations et ont contribué au développement des différenciations et de clivages nationaux. Se sont ajoutés des découpages arbitraires comme celui rattachant le Haut-Karabakh peuplé d'Arméniens à l'Azerbaïdjan: l'expulsion des Tatars de Crimée (exemple déjà cité) et leur remplacement par des Russes ; le détachement en 1959 par Kroutchev de la Crimée de la fédération de Russie et son rattachement à l'Ukraine.

LA RUSSIFICATION

Enfin, la "russification" a été imposée de Moscou à tous ces peuples et ces ethnies au moyen de l'appareil d'État centralisé, de la "colonisation" (25 millions de Russes s'implantent dans ces Républiques et y détiennent les positions politiques et économiques dirigeantes et les mieux rémunérées), de la chasse aux "manifestations de nationalisme", en imposant la langue russe, la culture russe, par la répression brutale pure et simple. Elle a exaspéré les questions nationales.

DES FRACTIONS DE LA BUREAUCRATIE DU KREMLIN DISLOQUÉE, AU POUVOIR

Mais les différentes Républiques proclamant leur indépendance lors de la dislocation de l'URSS , ce ne sont pas les représentants des couches opprimées et exploitées qui ont pris le pouvoir dans les différentes Républiques - dans la plupart ce sont des groupes d'apparatchiks de l'ex-PC de l'URSS, des fractions de la bureaucratie du Kremlin déchirée. C'est vrai en Russie, en Biélorussie, en Ukraine, au Kazakhstan, au Turkménistan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan. Par contre en Arménie, en Géorgie, dans les pays baltes, ce sont des partis nationalistes

qui ont pris le pouvoir. Dans aucune République ne se sont formés de nouveaux appareils d'États issus du mouvement et de l'organisation des masses. Les États qui se sont établis dans les diverses Républiques sont tout simplement constitués de fractions de l'ancien appareil d'État centralisé de la bureaucratie du Kremlin, (police(y compris le KGB), armée, justice, administration, etc) appareil d'État qui a éclaté en même temps que la bureaucratie du Kremlin s'est déchirée.

OU EN EST "L'INDÉPENDANCE"...EN ARMÉNIE

Où en est "l'indépendance" dans les Républiques de l'ex-URSS. En Arménie le parti nationaliste de Ter Pétrossian est toujours au pouvoir. Mais dans quelles conditions ? Dans la guerre, à propos du Haut-Karabakh, entre les Républiques d'Azerbaïdjan et d'Arménie, à partir d'un certain moment, la République d'Arménie a bénéficié de l'aide militaire de Moscou ce qui lui a permis de reprendre l'offensive et d'infliger, jusqu'à la fin de l'été 1993, défaite sur défaite à l'armée azerbaïdjanaise. Le prix à payer c'est évidemment la dépendance politique par rapport à la couche de la bureaucratie au pouvoir dans la Fédération de Russie.

...EN AZERBAIDJAN

En Azerbaïdjan le parcours a été plus sinueux. Après la répression russe, du début de l'année 1990, contre le mouvement nationaliste, aux élections de 1991, un agent du Kremlin - Ayaz Montabilo - a été élu, au suffrage universel président de la République. Il a été chassé de la présidence au printemps 1992 par une insurrection que le Front Populaire Azéri pro-islamique a dirigé, dont le dirigeant Eltchibey a pris le pouvoir. Un an plus tard une révolte a, à son tour, chassé ce dernier de la présidence. Au mois d'Août 1993 il a été destitué par un référendum et c'est maintenant un vieil apparatchik stalinien - Gaïdar Aliev - qui occupe le pouvoir. A l'origine de ces secousses il y a les défaites que les forces armées d'Azerbaïdjan ont subies face à celles de l'Arménie et aux intrigues de Moscou. En tout cas le Kremlin, nouvelle mouture, exerce son contrôle, sur la République d'Azerbaïdjan au travers du vieil appareil bureaucratique stalinien.

...EN GÉORGIE : GAMSAKHOURDIA AU POUVOIR

En Géorgie Zviad Gamsakhourdia n'est pas resté longtemps au pouvoir. Il en a été chassé en janvier 1992, après de violents combats, par un conseil militaire. Comme beaucoup d'autres Républiques de l'ex-URSS la République de Géorgie est un conglomérat de "nationalités". La population comprendrait 69% de Géorgiens, 11% d'Arméniens, 7,4% de Russes, 5,1 % d'Azéris, 3,2% d'Ossètes, 1,7% d'Abkhazes, des Grecs, des Ukrainiens, sur les 5,4 millions d'habitants qui y résident. Deux Républiques autonomes, l'Abkhazie et l'Adjarie et la région autonome d'Ossétie du Sud font partie de la République géorgienne.

"Le Monde Diplomatique" de février 1992 expliquait :

> *"C'est à la tête de cette République que se trouve placé un xénophobe qui soutient l'idée que pour maintenir l'équilibre démographique les familles de non-Géorgiens comprenant plus de deux enfants doivent quitter le pays. M. Zviad Gamsakhourdia n'a pas caché ses sentiments racistes. Lors d'un meeting il a déclaré : " la Kakétie (région orientale d'où vient le meilleur vin géorgien) fut toujours, démographiquement, la région la plus pure de notre pays, où l'élément géorgien resta toujours prépondérant. Aujourd'hui la situation là-bas est insupportable. Réfléchissons aux moyens de sauver la Kakétie. Les Tatars prennent la tête. Ici des Arméniens, là des Ossètes, etc. Et ils sont prêts à avaler la Kakétie patrie des héros et des saints. Aujourd'hui nous nous trouvons dans une situation catastrophique. Chassons tous les non-Géorgiens et liquidons les traîtres .(d'après les Izvestia du 10 novembre 1990)*

M. Gamsakhourdia ne se contentait pas de discours incendiaires. En lançant sa campagne contre l'Ossétie du Sud, qui refuse la tutelle de Tbilissi et réclame son rattachement à l'Ossétie du Nord, République autonome de la Fédération de Russie - les deux Osséties ont été séparées par Staline dans les années 20 - il crée un sentiment d'inquiétude parmi les différentes ethnies qui composent la mosaïque géorgienne. En septembre 1990 à la suite de l'élection du Parlement indépendant de l'Ossétie du Sud, le Parlement géorgien annule le statut d'autonomie dont jouissait l'Ossétie du Sud au sein de la Géorgie. Aussitôt la police géorgienne entre à Tskhinvalie capitale de l'Ossétie du Sud et son intervention fait des morts et des blessés. Des dizaines de milliers de réfugiés passent en Ossétie du Nord. Après un an d'âpres affrontements entre les deux parties, le nombre des victimes s'élève à trois cents morts et sept cents blessés".

Le rédacteur de l'article Amnon Kapeliouk poursuit :

> *"Le premier geste du conseil militaire qui s'est emparé du pouvoir à Tbilissi au début de janvier 1992 fut de faire sortir de prison le dirigeant de l'Ossétie du Sud, M. Thorez Kouloumeguov. Or le nouveau pouvoir géorgien n'a pas levé le blocus total imposé à cette petite région montagneuse de cent mille habitants (66% d'Ossètes, 29% de géorgiens) qui s'enfonce dans l'obscurité et le froid : toutes les usines sont fermées faute d'énergie. Le pain, comme tous les produits alimentaires, arrive par le nord depuis Vladicaucase capitale de l'Ossétie du Nord".*

Amnon Kapeliovk termine le procès de Gamsakhourdia en affirmant :

> *"La politique de l'ex-président a causé également du tort à l'économie nationale. Sans le soutien de la Russie, en effet la Géorgie ne peut survivre économiquement. Elle a besoin de carburant, de pain, etc...que la Russie pouvait lui fournir sans exiger de paiement en devises étrangères dont la Géorgie ne dispose pas. En échange*

elle vend à la Russie - son débouché naturel et peut être unique - du manganèse, des fruits et légumes et le célèbre thé bu dans toute la Russie".

"Les initiatives anti-démocratiques prises par Gamsakhourdia (censure, arrestations d'opposants, culte de la personnalité) ont éloigné de lui la plupart des intellectuels. Après l'avoir porté au pinacle les membres de sa propre famille politique se sont débarrassé de lui. Mais il s'agit d'une opposition hétéroclite, comprenant des extrémistes de droite et des démocrates, des royalistes et même des communistes, dont les intérêts personnels passent avant tout".

GÉORGIE : APRES LE RETOUR DE CHEVARNADZÉ

L'ancien premier ministre Tenguiz Sigua a pris la tête d'un gouvernement provisoire, annonce des élections législatives pour avril 1992. C'est alors que Edouard Chevarnadze ancien ministre des affaires étrangères de l'URSS, résidant à Moscou, a annoncé qu'il était prêt à regagner la Géorgie et à prendre place dans "le processus démocratique". Revenu le 7 mars, le 10 il est élu à la présidence du conseil d'État qui s'est constitué après le renversement de Gamsakhourdia. En décembre 1991 l'Ossétie du Sud s'était proclamée indépendante de la Géorgie. Le 24 juin 1992 Eltsine et Chevarnadze ont signé un accord pour un cessez le feu et un traité de paix entre la Géorgie et l'Ossétie du Sud. Le 14 juillet une force d'interposition de 600 hommes - Russes, Géorgiens, Ossètes du Nord - s'est installée dans une zone tampon qui sépare Géorgiens et Ossètes du Sud.

Mais en Août les troupes géorgiennes interviennent dans la République autonome d'Abkhazie, qui compte seulement 20 % d'Abkhazes. Le 18 les troupes géorgiennes occupent Soukoumi capitale de l'Abkhazie. Sous les auspices de la Russie le 3 septembre un accord est conclu : les troupes géorgiennes resteront en Abkhazie mais le président abkhaze, dont Chevarnadze exigeait la démission, est confirmé dans ses fonctions. Les combats ne cessent pas. En octobre les troupes abkhazes - aidées par des "volontaires caucasiens"- reprennent l'offensive. Le 11 octobre 1992 Chevarnadze est élu, au suffrage universel, président de la République par 90 % des votants, participation 70 %. Aux législatives "le bloc de la paix", qui regroupe des anciens apparatchiks et des monarchistes, arrive en tête.

Les combats évoluent en faveur des abkhazes. Le 27 septembre 1993 ils finissent par prendre Soukoumi. Par centaines de milliers les géorgiens fuient l'Abkhazie alors qu'ils y étaient majoritaires. Gamsakhourdia avait réussi à former, au sud de la Géorgie, une petite troupe. Elle prend l'offensive contre les forces armées géorgiennes en déconfiture et en déroute et avance sur la ligne de chemin de fer qui relie Soukoumi à Tbilissi. Chevarnadze accuse alors Elstine d'avoir soutenu les Abkhazes et de trahison. Mais le 8 octobre il va à Canossa, en l'occurrence à Moscou. La Géorgie adhère à la CEI et au traité de sécurité collective qui lie entre eux les membres de la CEI. Le 21 octobre des troupes russes se déploient sur la ligne Soukoumi-Tbilissi. Les forces armées géorgiennes mettent en déroute celles de Gamsakhourdia qui est contraint de quitter la Géorgie. Il se suicidera le 31 décembre 1993. Le Kremlin reprend le contrôle de la Géorgie. Le 3 février 1994 au cours du voyage d'Eltsine à Tbilissi un accord militaire est signé (la Géorgie cède cinq bases militaires à la Russie), un accord économique est conclu (le gouvernement russe ouvrira à celui de Géorgie un crédit de 20 milliards de roubles soit 13 millions de dollars).

...TADJIKISTAN

Au Tadjikistan le 24 novembre 1991 Ramon Nabiev, premier secrétaire du PC jusqu'en 1985, était élu au suffrage universel président de la République par 57 % des votants contre 30 % à son adversaire Daviak Khoudanazarov qui était soutenu par l'opposition nationaliste. Mais du 5 au 9 mai 1992 de puissantes et violentes manifestations des nationalistes tadjik le contraignent, pour conserver son titre, à participer à une sorte de conseil national représentant (théoriquement) toutes les forces politiques de Tadjikistan. En fait une guerre civile met aux prise les partisans de l'ancien gouvernement venus des provinces du Nord et ceux de "l'opposition démocratique" et du PRI (parti de la renaissance islamique) qui dirigent le nouveau gouvernement.

Mais le gouvernement russe intervient de façon à peine masquée. La 21ème division russe, les 3 500 gardes-frontières qui sont chargés de surveiller la frontière avec l'Afghanistan, des troupes venant de la région de Kouliab au sud, encadrées par 2 500 officiers venant d'Ouzbékistan "arbitrent" la situation. Le 10 novembre le président par intérim (Nabiev ayant été mis dans l'obligation de se démettre), Abarcho Iskandrov, le président du parlement, et le gouvernement islamo-démocrate sont contraints de démissionner. Depuis le début du mois de novembre la 201ème division s'est déployée à Douchambé capitale du Tadjikistan. Le 19 novembre 1992 le parlement, élit à sa présidence Ali Rakhmonov. C'est lui qui détient désormais le pouvoir sous la "protection" de la 201ème division, ce qui ne veut pas dire qu'il contrôle l'ensemble du Tadjikistan, une bonne partie de la région frontière avec l'Afghanistan ainsi qu'au Sud-est le Pamir, lui échappent.

...MOLDAVIE

La Moldavie est aussi un cas significatif. Elle compte 4 435 000 habitants dont 63,5% sont moldaves, 13 % Russes, 13,8 % Ukrainiens, 3,5% Gagaouzes. Dès le 19 Août 1990, à l'intérieur de la Moldavie une République de Gagaouzie était proclamée, elle comprend 800 000 habitants. Le 2 septembre, toujours à l'intérieur de la Moldavie une autre République était proclamée, la République du Dniestr peuplée de russophones et qui comprend 800 000 habitants. Au cours de l'été 1992 russophones et moldaves se sont affrontés militairement. Les avantages dont dispose la République du Dniestz sont considérables. "Le Monde Diplomatique" de janvier 1993 écrivait :

"C'est là qu'est concentré l'essentiel des ressources

industrielles du pays, c'est là qu'est basée une grande partie de la XIVème armée soviétique fortement liée à la population russophone - 40 % travaille pour le secteur militaire ; c'est à travers son territoire que passent les gazoducs alimentant toute la République".

En fait la XIVème armée a imposé le "compromis du 21 juillet 1992 :

"Il prévoit un cessez-le-feu, des patrouilles conjointes, l'autonomie de la rive gauche du Dniestz, le respect de l'intégrité territoriale de la Moldavie. Mais il donne aussi "aux populations de la rive gauche du Dniestr le droit de décider elles-mêmes de leur destin en cas de changement territorial de la Moldavie" c'est à dire de se séparer si était réalisée l'union (de la Moldavie) et de la Roumanie".

A la vérité la XIVème armée fait la loi dans la "République du Dniestr".

...BIÉLORUSSIE

Dans toutes les Républiques de l'ex-URSS la partie de la bureaucratie du Kremlin qui est au pouvoir dans la Fédération de Russie joue un rôle de plus en plus important. Le 26 janvier 93, encore, le parlement de Biélorussie a destitué Chouchkevitch, président du parlement, pas assez pro-russe à son goût, et l'a remplacé par Mietchislow Grib partisan du pacte de sécurité collective avec la Russie et d'une étroite coopération économique avec Moscou. Toutes les Républiques de l'ex-URSS, sauf l'Azerbaïdjan et les Républiques Baltes ont désormais adhéré à la CEI. Mais il est nécessaire de s'arrêter particulièrement sur le cas de l'Ukraine.

...UKRAINE : DÉCONFITURE ÉCONOMIQUE

En Ukraine au moment où s'est disloqué le pouvoir central de l'URSS, c'est la partie "locale" du PC de l'URSS qui a pris le pouvoir et la partie "Ukrainienne" de l'appareil d'État centralisé de l'ex-URSS est devenue l'appareil d'État de la République ukrainienne.

Par son nombre d'habitants (52 millions), sa surface (600 700 Km carrés) sa production, l'Ukraine était la deuxième République de l'URSS. L'Ukraine est peuplée à 72 % d'Ukrainiens, à 22% de Russes, à 1% de Biélorusses, à 0,6% de Moldaves. Le bassin industriel du Donbass (par ailleurs en décadence) et la Crimée sont peuplés en majorité de Russes. "Le Monde Diplomatique" de décembre 1991 indiquait :

"De l'avis du premier ministre . Vitold Vokine, pour plus de 80 % de sa production industrielle l'Ukraine n'a pas de cycle technologique complet sur son territoire. La rupture des chaînes technologiques peut d'ailleurs entraîner la mort clinique de toute l'économie de l'ancienne Union Soviétique. L'Ukraine qui exporte 40 % de sa production a besoin chaque année de 20 millions de tonnes de charbon (russe), 56 millions de tonnes de pétrole (là aussi en grande partie russe), 100 milliards de mètres cubes de gaz naturel, 11 millions de mètres cubes de bois, 500 000 tonnes de papier".

Dès la dislocation de l'URSS les tensions entre les gouvernements d'Ukraine et de Russie ont été vives. L'armée, les armes nucléaires stationnées en Ukraine, la flotte de la mer Noire dont le gouvernement de Kiev réclamait le contrôle : autant de sujets d'antagonismes. De son côté le gouvernement russe n'approvisionnait plus l'Ukraine en pétrole, en charbon, en d'autres matières premières qu'en lui vendant aux prix mondiaux. Rapidement la situation économique de l'Ukraine est devenue catastrophique "Libération" du 29 novembre 1993 soulignait :

"La situation est si critique que les autorités envisagent de décréter l'état d'urgence économique. Cela impliquerait la distribution des cartes de rationnement alimentaires à la population et l'arrêt des livraisons d'énergie à une partie de l'industrie. L'Ukraine pays le plus peuplé d'Europe centrale avec 52 millions d'habitants , n'a plus qu'un mois de réserve pour le chauffage domestique de la capitale. Alors que la température extérieure oscille autour de -10, dans les appartements elle ne dépasse souvent pas plus de 12 degrés. A Sébastopol ville de garnison des magasins et des écoles sont fermés faute de chauffage. Quant à la production agricole, certains kolkhozes et sovkhozes refusent de livrer car l'État n'est pas en mesure de les payer. Des sucreries écrivent au Président Kravtchouk pour lui expliquer que les ouvriers ne sont pas payés depuis plusieurs mois et ne peuvent même plus acheter de pain.

L'Ukraine qui n'a pas d'argent pour régler son approvisionnement en combustibles de Russie, envisage aujourd'hui de céder ses actifs, notamment des entreprises, pour régler une part de sa dette. En septembre, le Président ukrainien discutait avec Eltsine de la cession de sa part de la flotte de la mer Noire : l'Ukraine en est réduite à vendre les bijoux de famille pour payer le chauffage" résume un diplomate occidental".

La "privatisation" n'avance pas. Le gouvernement, pour tenter de contenir l'hyper-inflation et confronté à la chute du cours de la monnaie, a décrété le renforcement du contrôle des prix, l'augmentation des commandes d'État et la suspension du marché libre des devises. Pour faire face au manque d'énergie électrique le parlement a voté pour la continuation de l'exploitation de la centrale nucléaire de Tchernobyl, quelqu'en soit le risque.

"Partout l'autorité de l'État est battue en brèche; Les régions émettent des timbres différents, barrés de leur nom. Les mineurs du Donbass ont décidé unilatéralement d'augmenter le prix de vente du charbon qu'ils extraient et de ne plus livrer les mauvais payeurs. Quant à la Crimée, territoire peuplé de Russes qui n'appartient à l'Ukraine que depuis 1954, elle a décidé

d'organiser, le 16 janvier prochain, l'élection de son propre président".

...UKRAINE : CRISE POLITIQUE

Au mois de juin une grève de dix jours a paralysé les mines du Donbass (peuplé majoritairement de Russes) et une grande partie de son industrie. A l'issue de celle-ci le Parlement de Kiev acceptait que soit organisé un "référendum sur la confiance" au président Kravtchouk et aux députés, référendum qui n'a jamais été organisé. Le 30 janvier 1994 a eu lieu le second tour de l'élection au suffrage universel à la présidence de la République autonome de Crimée. Youri Mechkov, partisan du rattachement de la Crimée à la Russie a été élu par 73 % des voix exprimées. Normalement des élections législatives, concernant toute l'Ukraine, doivent avoir lieu le 27 mars 1994. Le 15 février Youri Mechkov a réaffirmé sa détermination d'organiser un référendum à cette occasion portant sur la question *"Êtes-vous en faveur d'une République de Crimée indépendante dans le cadre d'une union avec d'autres États"*.

Par ailleurs au mois de juin devrait avoir lieu l'élection, au suffrage universel du président de la République. Léonid Kravtchouk président actuel a déclaré qu'il a *"fermement décidé de ne pas être candidat"*, soulignant qu'un tel scrutin n'était pas souhaitable dans la situation économique catastrophique du pays. Mais le futur parlement pourrait annuler l'élection à la présidence de la République d'Ukraine, ce qui permettrait à Kravtchouk de rester en fonction jusqu'en 1996.

...UKRAINE : "A CANOSSA"

Dès son numéro des 5 et 6 octobre "Le Monde" publiait un "Bulletin de l'étranger" intitulé *"A Canossa"* où un court bilan de la situation économique et politique de l'Ukraine était établi :

> *"L'accord surprise intervenu en Crimée entre les présidents Eltsine et Kravchouk (accord conclu le 3 septembre NDLR) sacrifie deux symboles de cette indépendance que les Ukrainiens défendaient jusque là avec l'énergie du désespoir : son statut nucléaire et la flotte de la mer Noire. A cela une seule explication : la dégradation de la situation économique en Ukraine qui a atteint cet été des profondeurs inconnues...Selon un sondage publié à Kiev 62 % de la population se prononcerait aujourd'hui pour une intégration économique étroite avec la Russie".*

Selon cet accord l'Ukraine devait remettre toutes ses ogives nucléaires à la Russie qui les démantèlerait. Pour payer sa dette énergétique elle devait abandonner ses "droits" sur la flotte de la mer Noire mais selon "Le Monde" du 13 novembre :

> *"De nombreux responsables (ont) qualifié de "diktat" l'accord -remis depuis en question- signé à Yalta en septembre par Boris Eltsine et Léonid Kravchouk".*

Le 11 novembre le Parlement avait retiré de son ordre du jour la ratification d'un accord signé en juillet 1991 et l'ex-URSS concernant les armes nucléaires estimant insuffisants les 175 millions de dollars proposés par les États-Unis pour aider l'Ukraine à démanteler ce type d'armement. Il réclamait 3 milliards de dollars. L'accord signé le 14 janvier 1994 à Moscou, par Clinton, Eltsine, Kravchouk répond à cette demande. Cette somme correspond à la dette énergétique ukrainienne vis à vis de la Russie.

Le 8 février 1994 ont commencé les discussions entre les gouvernements ukrainien et russe. Elles ont porté sur le calendrier du désarmement, les compensations financières que devrait recevoir l'Ukraine, ainsi que sur l'avenir de la flotte de la mer Noire. Ultérieurement le parlement ukrainien ratifiera ou non les résultats de ces discussions si elles aboutissent.

...LA RUSSIE

L'emprise de la Russie sur les autres Républiques de l'ex-URSS se renforce. Bien que la crise politique qui met aux prises les différentes fractions de la bureaucratie déchirée ne cesse d'y rebondir et que la situation économique y soit également dramatique. "Le bilan économique et sociale 1993" publié par "Le Monde" donne les indications suivantes :

> *"Le PNB, qui devait chuté de 19 % en 1992 a continué de baisser en 1993, mais dans une moindre mesure (-10% environ) de même que la production industrielle (-19% en 1992 et -16% en 1993)...Compte tenu aussi de la poursuite de la baisse des investissements (-45% en 1992, -10% en 1993) l'état de l'outil industriel déjà obsolète, s'est encore dégradé. Si la chute de la production a été moins forte en agriculture, elle s'est surtout manifestée dans le secteur de l'élevage (-17%). L'inflation qui avait "explosé" en 1992 (2 600%) à la suite de la libéralisation des prix s'est un peu ralentie en 1993, pour se situer à environ 1 300% pour l'année. Quant au rouble qui est passé de 200 roubles pour 1 dollar en janvier 1992 à 1 200 roubles pour 1 dollar en octobre 1993, il a eu tendance à se raffermir durant les derniers mois de l'année, aux alentours de 1 dollar pour 1 000 roubles. Sans être en mesure de savoir quelles seront les répercussions des résultats des élections de décembre sur la tenue de la monnaie russe (tendance à nouveau inversée : le 14 janvier 1994 il fallait 1 504 roubles pour un dollar.* NDLR).
>
> *L'excédent de la balance commerciale (5 milliards de dollars pour 1992 et 13 milliards de dollars pour les seuls huit premiers mois de 1993) est essentiellement dû à une baisse drastique des importations (et aussi à ce que cette balance inclut le commerce avec les autres anciennes Républiques de l'URSS - NDLR) : -48% pour les huit premiers mois de 1993 par rapport à la même période de 1992. Autre inquiétude : le niveau toujours aussi bas, voire inexistant, des*

investissements étrangers, dû autant à l'instabilité politique qu'au manque de règle claire".

INTERDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La chute de la production, la désintégration économique en Russie, comme dans les autres Républiques de l'ex-URSS, sont dues aux privatisations, à la suppression du monopole d'État du commerce extérieur, du plan, à la "régulation" de l'économie par les lois qui se manifestent sur le marché et à la rupture des anciens circuits économiques, de l'ancienne division du travail qui existait dans l'ex-URSS. L'URSS était une unité économique. "Le Monde diplomatique" de mars 1992 a dressé un tableau des échanges entre les différentes Républiques en 1989 :

	Part en % des importations dans la consommation	Part en % des exportations dans la production
Russie	15,7	10,7
Ukraine	17,6	14,9
Biélorussie	25,1	26
Moldavie	28	21,3
Arménie	31	26
Azerbaïdjan	21,3	27,1
Géorgie	26,2	25,1
Kazakhstan	19,2	11
Ouzbékistan	23,6	18,2
Tadjikistan	29,5	21,2
Turkménistan	25,7	21,6
Estonie	28,1	24,2
Lettonie	26,9	24,9
Lituanie	27	22
Kirghistan	26,3	17,9

"Étant donné l'extrême interdépendance des Républiques laissée en héritage par la gestion centralisée de l'économie soviétique, une exacerbation des nationalismes risque fort de contribuer à enfoncer dans la crise des entreprises, voire, dans les Républiques les plus fragiles, des secteurs entiers déjà malmenés par la libération des prix.

Toute grande entreprise industrielle soviétique entretenait des relations clients-fournisseurs avec des dizaines d'autres dispersés dans toute l'Union. Cela n'a rien d'extraordinaire et l'on peut faire la même observation pour les grandes industries de la CEE. La gestion centralisée par branches rendait le puzzle soviétique plus irrationnel.

En effet les ministères sectoriels se souciaient fort peu des intégrations régionales et préféraient s'adresser à un sous-traitant du même ministère à l'autre bout de l'URSS plutôt qu'à une entreprise voisine dépendant d'une autre administration. Par ailleurs de nombreuses grosses entreprises avait le monopole d'un type de produit (c'était le cas par exemple pour 160 firmes produisant des machines-outils) impliquant une forte interdépendance de tous les secteurs et régions du pays. Et le volontarisme stalinien faisant du développement des industries de base un dogme de la réussite économique s'est traduit par une grande dispersion de ce type d'entreprise dans toutes les Républiques, alors que la spécialisation multipliait les transports croisés de produits intermédiaires".

L'intégration dans les circonstances actuelles au marché mondial, à la division internationale du travail joue dans le sens de la désintégration économique. Dans l'ensemble les produits industriels des Républiques de l'ex-URSS ne sont pas concurrentiels sur le marché mondial, ni du point de vue de leur qualité, ni du point de vue de leur prix. Par contre la suppression du monopole d'État du commerce extérieur permet aux marchandises venant des pays capitalistes de pénétrer librement dans les Républiques de l'ex-URSS. Par leur prix et leur qualité elles y écrasent celles produites dans ces Républiques. Restent exportables les matières premières, cela pour les Républiques qui en recèlent à satiété pour autant que le marché mondial n'en soit pas saturé et que les installations d'extractions soient en état.

TENDANCE ET CONTRE-TENDANCE

La dislocation de l'URSS va à contresens d'un développement économique qui, pour être inégal et fondé sur l'oppression qu'il ait été, a constitué en 70 ans (et même depuis le temps de la Russie tsariste) une unité économique à laquelle, aujourd'hui aucune autre ne peut se substituer. Dans ces conditions se manifeste de façon récurrente la tendance à sa reconstitution. Or la Russie, toute en décomposition qu'elle soit, reste cependant la plus grande, la plus puissante, la plus développée, la plus potentiellement riche des Républiques de l'ex-URSS. Elle reste le centre économique vers lequel tendent la plupart des anciennes Républiques de l'ex-URSS. La nécessité de mettre fin à la dégringolade économique pousse à la conclusion d'accords économiques qui redonneraient à la Russie sa position dominante. Tout cela étant d'une extrême fragilité, déchiré d'antagonismes et de contradictions.
Ainsi les différentes Républiques ont émis leur propre monnaie, sans autre résultat qu'une inflation galopante. La dépendance économique par rapport à la Russie demeurant celle par rapport au rouble, en si mauvaise posture qu'il soit, demeure. Les échanges exigent un dénominateur commun qui reste le rouble.

"Le Monde" du 10 septembre 1993 a pu écrire :

"Un phénomène étrange a lieu dans l'ancienne Union Soviétique : alors que, à l'intérieur, la Russie s'enfonce dans des désordres politiques apparemment incontrôlables, ses relations avec ce qu'elle appelle "l'étranger proche" - les ex-Républiques soviétiques - évoluent au mieux de ses intérêts, du moins tels que les comprennent ses courants nationalistes".

L'article fait ensuite état d'un protocole signé le 7 septembre à Moscou par six États de la CEI - La Russie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, la Biélorussie, l'Arménie - sur le principe de la création d'une zone rouble *"de type nouveau"*. Il continue :

"Réclamé par Moscou depuis deux ans, cet accord a été

précipité par le retrait en juillet des roubles émis avant 1993 accompagné par un refus russe de fournir de nouveaux billets aux Républiques. Du fait de cet ultimatum, les États ont dû choisir : soit accepter le monopole d'émission de la Banque centrale de Russie et abdiquer leur souveraineté, soit tenter de voler de leurs propres ailes comme l'ont fait les États Baltes et le petit Kirghizistan".

L'article indique encore que l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie sont également prises, économiquement et financièrement, à la gorge. Mais il conclut que :

"Outre la tradition des accords entre Républiques, signés mais non appliqués ou non ratifiés par les parlements nationaux, un tel optimisme (celui de Moscou qui affirmait que le 24 septembre au prochain sommet de la CEI un pas décisif serait accompli : vers une "Union économique" NDLR) semble étrange de la part d'un pouvoir russe déchiré, qui débat pour savoir si son budget 1993 doit avoir un déficit de 10 ou de 30% du PNB..L'inflation en Russie est loin d'être jugulée et la survie des unions monétaires avec "l'étranger proche" en dépendra fortement".

Et sous la pression d'Egor Gaïdar et des "libéraux" :

"Un mois plus tard, soucieuse de protéger "son" rouble la Russie faisait voler l'accord en éclats, contraignant ses anciens partenaires à se doter au plus vite de leurs propres devises" écrivait Bernard Cohen dans "Libération" du 7 décembre 1993.

La nécessité de tenter de stopper la désagrégation économique pousse les gouvernements des différentes Républiques à se rapprocher de celui au pouvoir au Kremlin et de trouver un terrain d'entente avec lui. Mais ce ne sont pas seulement les exigences économiques qui les poussent dans ce sens. La plupart sont les représentants de fractions de la bureaucratie du Kremlin éclatée. Ils ont même origine. Ils sont fragiles et en crise permanente. Ils sont d'autant plus interdépendants, en dépit de leurs antagonismes. Or la partie de l'ancienne bureaucratie du Kremlin éclatée qui est au pouvoir en Russie occupe une position centrale, stratégique, par rapport aux parties au pouvoir dans les autres Républiques de l'ex-URSS. Ce fut manifeste en septembre-octobre 1993 où tous les gouvernements des Républiques membres de la CEI se sont déclarés solidaires de Boris Eltsine aux prises avec le "parlement" élu en 1991. Le chaos politique en Russie ne peut que s'étendre aux Républiques de l'ex-URSS et inversement. Voilà qui détermine une certaine solidarité entre les fractions de la bureaucratie au pouvoir dans ces Républiques.

DOCTRINE DE L'ARMÉE RUSSE

Au printemps 1993 l'armée de la CEI a été officiellement dissoute et son commandant, le maréchal Chalpochnikov réduit au chômage. Certains de ses contingents ont été intégrés dans les "armées" des différentes Républiques. L'armée russe a été officiellement reconstituée. Toute déliquescente qu'elle soit elle reste présente dans ce que le gouvernement russe appelle "l'étranger proche" autrement dit les Républiques de l'ex-URSS outre la Russie et elle y intervient comme on l'a vu plus haut. En septembre-octobre 1993, l'armée a joué à Moscou le rôle d'arbitre entre Eltsine et le "parlement" d'alors. Aux élections du 12 décembre la caste des officiers a fait voter pour le parti ultra-nationaliste de Jirinovski. Le 2 novembre 1993 le conseil de sécurité a exposé la doctrine militaire du gouvernement russe.

"Les intérêts de la sécurité de la Fédération (de Russie NDLR) et des autres membres de la CEI peuvent rendre indispensable le stationnement de troupes et d'équipements russes en dehors de ses frontières (...)Les forces armées peuvent être employées à l'extérieur de la Russie pour réaliser des missions d'interposition, ainsi qu'en cas d'agression contre l'État russe"...

..."Des unités de l'armée et d'autres troupes de la Fédération de Russie pourront être employées pour agir en collaboration avec les organes du ministère de l'intérieur (...) pour circonscrire un conflit dans une région, empêcher les conflits armés et séparer les parties adverses, ainsi que pour défendre des objectifs sensibles conformément à la législation en vigueur".

La "nouvelle doctrine, militaire" de la Russie prévoit :

"La constitution de forces mobiles capables d'être envoyées dans des délais courts dans une région précise est une des priorités pour être en mesure de régler les conflits locaux et régionaux".

En clair il s'agit d'organiser une armée de "maintien de l'ordre" dans la Fédération de Russie et dans les Républiques de l'ex-URSS, de subordination de ces Républiques à la Russie où les fractions de la bureaucratie du Kremlin disloquée se disputent le pouvoir. Dans l'ex-URSS l'armée russe serait prépondérante ce qui lui assurerait une position et un avenir politique en Russie même.

L'APPUI DE L'IMPÉRIALISME

Les puissances impérialistes et l'impérialisme américain en particulier, sont pleinement d'accord pour que la Russie d'aujourd'hui soit le garant du maintien de l'ordre dans les Républiques, excepté les Républiques Baltes, de l'ex-URSS. "Le Monde" du 10 novembre 1993 titrait un article : *"Géorgie : l'ONU approuve le rôle de Moscou".*

Les 10 et 11 janvier 1994 s'est tenu le 13ème sommet de l'OTAN. Quatre gouvernements d'Europe centrale et de l'Est (Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie) avaient demandé que leurs pays en deviennent membres. Le gouvernement russe de Boris Eltsine s'y est déclaré opposé. A l'instigation de Bill Clinton l'OTAN a diplomatiquement rejeté leur demande. Il leur a été offert de participer à un "partenariat" au contenu et aux contours indéfinis. Le principal pion de l'impérialisme dans ces pays de l'ex-URSS c'est la Russie de Boris Eltsine. Éventuellement il utiliserait les représentants des ultra-nationalistes ou d'autres parties accédant au pouvoir, de la bureaucratie du Kremlin éclatée. Les puissances impérialistes, l'impérialisme américain en particulier, ne veulent pas gêner Boris Eltsine ou ses éventuels successeurs : "La pression américaine s'est exercée sur le gouvernement ukrainien qui a du accepter contre une prime de 3 milliards de dollars la dénucléarisation de l'Ukraine... Démonstrativement

le 14 janvier à Moscou Clinton, Eltsine, Kravtchouk ont signé un accord de démantèlement de l'arsenal nucléaire stationnée en Ukraine". "Le Monde du 16 et 17 janvier titre : "M. Clinton semble avoir validé la doctrine russe de "l'étranger proche"" *écrivait le n°51 de CPS.*

NÉCESSITÉ D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

Mais les crises politiques et économiques qui sévissent dans les Républiques de l'ex-URSS, Russie comprise, ne peuvent être maîtrisées et surmontées par les gouvernements actuellement au pouvoir, pas plus que par aucun des segments de la bureaucratie du Kremlin éclatée. De leur côté là où ils ont accédé au pouvoir les partis nationalistes ont démontré leur totale incapacité. Pas plus les questions nationales que les autres ne peuvent être résolues par telle ou telle couche de la bureaucratie du Kremlin éclatée ou par les partis nationalistes. En l'absence de l'intervention politique du prolétariat, des solutions prolétariennes, la perspective c'est l'aggravation de la déliquescence, des contradictions, des antagonismes, vers l'effondrement, l'accélération de la marche, déjà très avancée, au chaos.

La spoliation, l'oppression nationales dans l'ex-URSS, comme l'impasse économique et politique, l'exaspération de toutes les contradictions, qui ont disloqué l'URSS ont résulté de la dégénérescence de la révolution d'octobre, de la gestion par la bureaucratie du Kremlin, dont le masque idéologique était la "construction du socialisme dans un seul pays", de la société qui en est résultée. Il n'est pas d'issue sur la voie de la restauration du mode de production capitaliste. L'issue ne peut être que dans le retour, sous la direction du prolétariat, à la Révolution d'octobre. Mais pour cela il faudrait qu'en Russie, comme dans les autres Républiques de l'ex-URSS se constitue un Parti Ouvrier Révolutionnaire qui se fixe comme tâches :

d'exterminer socialement et politiquement la bureaucratie du Kremlin éclatée, de détruire les appareils d'État issus de l'appareil d'État centralisé de la Bureaucratie du Kremlin (police, armée, KGB, justice, administration, etc) ; la reconstitution d'authentiques soviets, la constitution d'un nouveau pouvoir soviétique dans chaque République (seule garantie possible du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et des droits nationaux) ; l'annulation des privatisations, la réorganisation de la production à partir d'un plan élaboré et réalisé sous contrôle ouvrier, ce qui implique de restaurer le monopole du commerce extérieur. C'est dans ce cadre que peuvent prendre place les revendications des masses pour plus d'égalité, pour la défense et l'amélioration de leur pouvoir d'achat, de leurs conditions de travail et de vie, de leurs acquis sociaux.

Les différentes Républiques de l'ex-URSS ont malgré tout, notamment depuis la Révolution d'octobre, une histoire commune qui les lie. Elles ont en commun que dans chacune d'elles le capital a été exproprié. A partir de la propriété étatique des moyens de production en dépit de l'oppression, de la spoliation, des inégalités, un développement économique qui a bouleversé tous les anciens rapports les rend interdépendantes. Il ne faudrait pas vouloir substituer à la "théorie" de "la construction du socialisme dans un seul pays" (en l'occurrence l'URSS) celle de la "construction du socialisme dans une seule République".

La constitution d'une Union des Républiques Soviétiques est un impératif catégorique, sans cette Union aucune des Républiques de l'ex-URSS n'est viable. D'ailleurs la Révolution politique indispensable pour balayer les différentes fractions de la bureaucratie du Kremlin éclatée et les appareils d'État fragments de l'ancien appareil d'État stalinien centralisé, pour restaurer dans chaque République un authentique pouvoir soviétique, ne saurait être cantonnée dans une seule République. Dans quelque République qu'elle s'engage il lui faut s'étendre à toutes. Si la tenue dans chaque République de congrès soviétique est indispensable la tenue d'un congrès soviétique de toutes les Républiques, la constitution d'un pouvoir soviétique les unissant toutes ne le sont pas moins. D'eux dépend le développement économique global (qui requiert une planification centralement harmonisée) et celui de toutes les relations sociales.

Un Parti Ouvrier Révolutionnaire des Républiques de l'ex-URSS devrait situer son action politique dans la perspective de la Révolution prolétarienne internationale, des États Unis Socialistes d'Europe, de la République soviétique mondiale - c'est-à-dire, réellement, de la construction du socialisme - et donc de la construction d'une Internationale Ouvrière Révolutionnaire.

En bref : l'impasse actuelle où se trouvent les Républiques de l'ex-URSS résulte fondamentalement de l'absence, sur le terrain politique, du prolétariat combattant pour ses objectifs de classe. L'issue dépend de ce que le prolétariat renoue avec sa propre histoire, avec la Révolution d'octobre et pour cela de la construction d'un Parti Ouvrier Révolutionnaire renouant avec le bolchevisme.

(Le 28 février 1994).

ADDITIF

A propos de l'Ukraine, un article paru dans "Le Monde" du 22 mars donne les indications suivantes :

«Du simple citoyen au sommet de l'Etat, s'est ainsi développée une immense spirale d'endettement qui, à terme, peut conduire à l'effondrement pur et simple. Faute d'avoir eux-mêmes reçu de l'argent, les clients ne payent pas les entreprises, qui ne payent pas leurs fournisseurs, qui ne payent pas leurs employés. Selon un expert occidental, les dettes entre les entreprises atteindraient 80 000 milliards de karbovanets (2,2 milliards de dollars). On comprend, dans ces conditions, les réticences manifestées par les sociétés étrangères à exporter vers l'Ukraine. Faute de recevoir de l'extérieur les engrais et autres produits chimiques dont elle manque cruellement, l'agriculture ukrainienne tourne elle aussi au ralenti et se transforme en une agriculture de subsistance.

C'est aussi pour cause de factures non payées, atteignant 700 millions de dollars, que le

Turkménistan, deuxième fournisseur de l'Ukraine, a cessé ses livraisons de gaz. Les Russes, qui estiment que Kiev leur doit 900 millions de dollars, ont, dans un premier temps, fortement réduit leurs livraisons de gaz : de 200 à 50 millions de mètres cubes de gaz par jour. Périodiquement, et la menace a failli être suivie d'effet en février dernier, Moscou annonce la fermeture pure et simple du robinet de gaz, ce qui pourrait porter le coup de grâce à l'économie ukrainienne.

Comment expliquer cette déroute d'un pays dont on vantait, au moment de son indépendance en décembre 1991, les atouts : une terre fertile, le fameux tchernoziom, qui en faisait le "grenier à blé" de l'ex-URSS, après avoir été celui de l'Europe, une infrastructure industrielle qui lui permettait de participer pour 20 % au produit national brut de l'ancien empire, une situation géographique stratégique, et, en prime, un arsenal nucléaire qui en faisait la troisième puissance nucléaire du monde (en théorie puisque les commandes étaient à Moscou), ainsi que la flotte de la mer Noire, basée à Sébastopol.
Très vite, pourtant, on dut déchanter et comprendre que ces atouts étaient, en fait, des leurres, voire des freins pour un développement autonome. L'Ukraine était tellement imbriquée dans l'URSS qu'un expert européen se demande aujourd'hui "s'il y a jamais eu d'économie ukrainienne". Héritant d'un appareil industriel terriblement vieilli et, surtout, lourdement marqué par le complexe militaro-industriel soviétique, l'Ukraine a donc subi de plein fouet les conséquences de la conversion commencée à Moscou. Et les Russes, qui, au fond d'eux-mêmes, n'ont jamais réellement accepté l'idée même que l'Ukraine — la "petite Russie", comme on a toujours dit à Moscou — puisse être vraiment indépendante, n'ont pas mis une ardeur excessive, c'est le moins que l'on puisse écrire, à faciliter la tâche des Ukrainiens. Ces derniers ont été étranglés dès les premiers mois de leur indépendance par la décision de Moscou de leur faire désormais payer son pétrole au prix du marché mondial, soit près de cinq fois plus que les anciens tarifs applicables à l'intérieur de l'URSS. La décision de quitter la zone rouble, encouragée par les "libéraux" de l'équipe Gaïdar au pouvoir à l'époque à Moscou, a aussi fortement amputé les chances de démarrage de l'économie ukrainienne. Bref, ce pays, sevré trop rapidement, n'a pas trouvé en lui les ressources nécessaires pour faire face.

Souffrant d'un manque de cadres évident — quand on avait du talent, ou de l'ambition, à Kiev, on "montait" à Moscou, et on y restait —, l'Ukraine n'a engagé aucune véritable réforme structurelle et, derrière les apparences de quelques privatisations en trompe-l'œil qui ont fait la fortune de quelques apparatchiks, vit toujours, en fait, sous un régime d'économie planifiée et administrée».

◆◆◆◆

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"

10 NUMEROS : 100 FFR

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE :_____

CODE POSTAL : _____LOCALITE : _____

(Ecrire en caractère d'imprimerie. Merci)

Chèque à établir à l'ordre de : Stéphane JUST
Envoyer à : Stéphane JUST - B.P. 154 - 92804 PUTEAUX CEDEX

Directeur de la Publication : Stéphane JUST
Commission Paritaire n° 67187
n° I.S.S.N. : 0763790 X
Imprimerie Spéciale

Bulletin des étudiants révolutionnaires de Paris-1 / 5° année n°5 - 20/03/94

Dirigeants de l'UNEF-ID, de l'UNEF-se :

ABROGATION DES DECRETS BALLADUR
A BAS LES C.I.P. !

Il est encore temps !

POUR AFFRONTER ET BATTRE LE GOUVERNEMENT :
APPELEZ LES ETUDIANTS ET LES LYCEENS A LA GREVE GENERALE

Depuis le 3 mars, par dizaines de milliers, dans tous le pays, les étudiants et les lycéens manifestent. Ce que veulent les etudiants, ce que veulent les lycéens, ce que veut la jeunesse, c'est :

l'abrogation des décrets Balladur.

A bas les C.I.P !

Le gouvernement espérait pouvoir imposer ses décrets réactionnaires parce que les dirigeants des organisations syndicales, tous les dirigeants des organisations syndicales, avaient participé à leur élaboration en acceptant la concertation et les tables rondes préparant la loi quinquennale dite "pour l'emploi"

Mais depuis le 3 mars, les étudiants et les lycéens se sont massivement dressés contre le gouvernement et ses décrets réactionnaires.

Depuis, le 3 mars le gouvernement Balladur, tout en manoeuvrant, en faisant mine de faire quelques concessions qui font l'objet d'un troisième projet de décret, a pu maintenir les deux décrets instaurant les C.I.P.

Il en est ainsi uniquement et seulement parce que les dirigeants de l'UNEF-ID et de l'UNEF-se ont tout fait et font tout pour que les multiples actions de masse engagées par les étudiants et les lycéens restent disloquées.

Les dirigeants de l'UNEF-ID et de l'UNEF-se ont refusé de centraliser le combat pour la preparation de la grève générale des étudiants et des lycéens. En n'appellant pas les étudiants et les lycéens à constituer leur service d'ordre pour protéger les manifestations contre les casseurs manipulés par Pasqua et ses flics, les dirigeants de l'UNEF-ID et de l'UNEF-se ont laissé les mains libres au gouvernement pour organiser les provocations contre les étudiants et les lycéens.

A bas la concertation !

Une fois encore, pour affronter les masses et appliquer sa politique réactionnaire, le gouvernement fait appel aux dirigeants syndicaux et à la concertation. Avec un cynisme incroyable, il vient d'adresser son nouveau projet de décret aux dirigeants des organisations syndicales.

Il leur demande de faire un pas de plus dans la prise en charge de sa politique. En d'autres termes, le gouvernement soumet le décret qu'il entend promulguer, maintenant ainsi l'essentiel de ce que constituent les C.I.P., aux dirigeants syndicaux.

La concertation, c'est la discussion de la politique gouvernementale. Accepter la concertation, c'est accepter de participer à l'élaboration et à l'application de la politique du gouvernement Balladur.

Alors, maintenant, dirigeants de l'UNEF-ID et de l'UNEF-se :

A BAS LA CONCERTATION !

ROMPEZ AVEC LE GOUVERNEMENT !

Il est de votre responsabilité de lancer un appel aux dirigeants de la CGT, de FO, de la FSU, de l'ex-FEN, pour qu'ils s'engagent sur cette orientation.

IL EST ENCORE TEMPS !

POUR OBTENIR L'ABROGATION DES DECRETS BALLADUR.
POUR BATTRE LE GOUVERNEMENT.

Dirigeants de l'UNEF-ID , de l'UNEF-se, c'est votre responsabilité :

REALISEZ LE FRONT UNIQUE
APPELEZ LES ETUDIANTS ET LES LYCEENS
A LA GREVE GENERALE

Dans chaque faculté, dans chaque lycée :

CONVOQUEZ DES ASSEMBLEES GENERALES
ENGAGEZ LA PREPARATION DE LA GREVE GENERALE

Dans chaque faculté, dans chaque lycée :

APPELEZ LES ETUDIANTS ET LES LYCEENS A ELIRE LEUR COMITE

Appelez dès maintenant à une :

CONFERENCE NATIONALE DES COMITES ELUS
POUR ORGANISER, CENTRALISER ET DIRIGER LE COMBAT
COMME LES ETUDIANTS L'ONT FAIT EN NOVEMBRE-DECEMBRE 1986

Dans chaque faculté, dans chaque lycée, il est de la responsabilité des dirigeants de l'UNEF-ID et de l'UNEF-se d'appeler les comités élus à organiser les services d'ordre pour défendre les manifestations contre les casseurs, et de le faire à une échelle nationale.

Les étudiants regroupés autour de l'Insurgé appellent les étudiants et les lycéens à s'organiser pour imposer aux dirigeants de l'UNEF-ID et de l'UNEF-se de s'engager dans cette voie.

Pour tout contact :

L'INSURGE - BP 121 - 91861 EPINAY/SENART Cedex

C.P.S. n° 52 - 15 avril 1994